

Le Midi Rouge

Bulletin de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon

N°11, Juin 2008

Directeur de Publication :

Nicolas MARTY

Rédacteur en Chef :

Patrick VAZEILLES

Commission paritaire :

N° ISSN : 1778 – 8927

Imprimerie spéciale de

l'association MAITRON LR

Abonnement institutionnel :

15 euros, port inclus

Abonnement individuel :

7 euros, port inclus

Adhésion (avec

abonnement) :

15 euros, port inclus

Comité de lecture :

André BALENT

Hélène CHAUBIN

Olivier DEDIEU

Raymond HUARD

Nicolas MARTY

Patrick VAZEILLES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION : p.2

BIOGRAPHIES :

Bernard Jacques, Jean-Baptiste, Joseph (par Pierre-Henri Zaidman)..... p. 3

Delcamp Georges, Henri [« *el Gall* » dans la clandestinité] (par André Balent).....p. 4

Faigt Jules (par Olivier Dedieu)..... p. 8

FICHES DE LECTURE :

La prison politique sous Vichy (Hélène Chaubin).....p. 10

La CFDT en Languedoc-Roussillon de 1972 à 2003 (Olivier Dedieu).....p. 14

NOTES DE RECHERCHES :

Le Cercles des travailleurs de Perpignan (1876-1888) (Denis Corratger).....p. 16

La fin de la guerre d'Algérie et les législatives de 1962 dans le Gard (2^e partie)

(Didier Lavrut).....p. 20

Index du Midi Rouge (n° 1 à 10) (Patrick Vazeilles).....p. 30

PRÉSENTATION DU MAITRON

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Cet ouvrage, appelé communément « le Maitron », recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Pennetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire (désormais : le *Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social*) ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier de 1940 à mai 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>) . Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant leurs biographies. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et les mouvements sociaux et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Olivier DEDIEU

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon
CEPEL, Faculté de Droit
39, rue de l'Université, 34 060 Montpellier Cedex
olivier.dedieu@univ-montp1.fr
06 64 88 57 35

Pour tout envoi et règlement, contactez directement le trésorier :

André Balent
29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan
04 68 67 48 32
cat-ab-balent@wanadoo.fr
04 68 67 48 32 ; 04 68 04 87 69

BIOGRAPHIES :

BERNARD Jacques, Jean-Baptiste, Joseph

Né le 27 mars 1840 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), mort en 1880 en Amérique, botteleur, militaire, communard impliqué dans la tentative de Commune de Perpignan, proscrit réfugié en Amérique du Sud.

Fils d'Abdon Bernard et Catherine Pagès, botteleur, engagé volontaire au 3^e régiment de zouaves en 1857, il passe à la 2^e section des ouvriers d'administration en 1861, caporal en 1861 puis sergent en 1862, il participe aux campagnes d'Italie en 1859, d'Afrique de 1857 à 1861 puis du Mexique de 1862 à 1864, il obtient la médaille d'Italie en 1859, la médaille militaire en 1863 et la médaille du Mexique en 1864, il est libéré avec certificat de bonne conduite le 30 mars 1864 à Vera Cruz.

Commandant du bataillon des Chasseurs des Vosges qui, le 22 janvier 1871, s'illustre en faisant sauter le pont de Fontenoy-sur-Moselle, il est élu le 1^{er} avril 1871, colonel de la Garde nationale de Perpignan, mêlé aux événements pour y installer une Commune, il est poursuivi et se réfugie en Amérique du Sud, il meurt en 1880 en combattant dans la Guerre du Pacifique entre la Bolivie et le Chili.

SOURCES :

Archives privées (B. V.), Carnets du lieutenant Coumès. —SHD 39 Y C 61, État 2^e S des ouvriers d'administration ; SHD Lx 122 (422), dossier Avant-Garde de la Délivrance. —SHAT, 5 Y F 93163, Dossier Coumès. —G. ADAMISTRE - *Le Pont de Fontenoy*. Episodes de la guerre des Partisans dans les Vosges, Librairie militaire E. Dubois, 1890. —F. BADEL, *Fontenoy-sur-Moselle brûlé par les Prussiens*, Imprimerie Crepin-Leblond, 1906. —Capitaine BERNARD, Rapport au ministre de l'Intérieur sur les opérations de l'Avant-Garde de la Délivrance, sd (SHD). —Abbé BRIEL, *Le pillage, l'incendie et la restauration de Fontenoy*, G Crépin-Leblond, 1907. —Marc CÉSAR, *La Commune de Narbonne*, mémoire de maîtrise, Université de Perpignan, 1995. —Lieutenant COUMÈS, *Rapport au commandant supérieur de la place de Langres*, 27 janvier 1871 (archives privées B.V). —Baron ERNOUF, « L'expédition de Fontenoy, 1871 », *Revue de France*, 30 novembre 1873. —Louis FIGUIER, *Les merveilles de la Science ou description populaire des inventions modernes* (Supplément), *Aux poudres de guerre*, Paris, Librairie Furne, Jouvet et Cie, sd. —Félicien GODEFRING, *Fontenoy-sur-Moselle, épisode de l'invasion prussienne en Lorraine (22-27 janvier 1871)*, Nancy, Mlle Pister, 1871. —GRENEST, *L'armée de l'Est*, Garnier frères, 1895. —Paul et Victor MARGUERITTE, *Les braves gens*, Plon, Nourrit et Cie, sd, pp. 367-414. —Victor MARTIN, *Rapports du 25 février 1871* (SHD et archives privées B.V). —Caporal PANIGOT, *Récit de l'expédition*, Imprimerie Lemaire, 1906. —Jérôme QUARETTI, *Le Mouvement communaliste et le Roussillon (1871-1880)*, mémoire de maîtrise, Université de Perpignan, 1997. —E. RAMBAUX, *Le Pont de Fontenoy*, Levrault et Cie, 1873. —Lieutenant-colonel ROUSSET, *Scènes et Episodes de Guerre (1870-1871)*, Jules Tallandier, sd, pp. 267-274. —Lieutenant-colonel SAINT-ÉTIENNE, *Les Chasseurs des Vosges et le Pont de Fontenoy*, Imprimerie Lemaire, 1906. —Louis ZERLIN, « Le Pont de Fontenoy », *L'Illustration* 26 janvier 1907. —Pierre-Henri ZAIDMAN, « Les Chasseurs des Vosges et l'expédition de Fontenoy (1871) », *Gavroche* n°138, novembre-décembre 2004. —Grand État-Major Allemand - Monographies publiées par la Section historique du Grand État-Major Allemand, *La surprise de Fontenoy-sur-Moselle, 22 janvier 1871, Combats de Faily, Servigny et Noisseville, le 31 août 1870*, Trad. franç. par Ch. KUSSLER, Chef de bataillon d'infanterie, professeur à l'école sup. de Guerre, Paris, L. Westhauser, 1889. —« L'anniversaire de Fontenoy », *Le Petit Journal militaire, maritime, colonial*, 10 février 1907, n° 166. —« The surprise of Fontenoy-sur-Moselle », *The Journal of the Royal United Service Institution*, Volume XXVIII, n° CXXIII, 1884. —« La vérité sur le Pont de Fontenoy sur Moselle », *L'Armée territoriale*, journal hebdomadaire, n°616, 26 avril 1886 et n°617, 3 mai 1886 (repris en brochure, Bureau de l'Armée territoriale, 12 rue de la Grange-Batelière, 1886). —« Le Pont de Fontenoy », *Revue militaire universelle*, 1er octobre 1893. —« Fontenoy, 22 janvier 1871 », *La revue Lorraine*, n°61, décembre 1984. —« Pont de Fontenoy sur la Moselle », *Bulletin annuel de l'Association française des ponts et charpentes*, 1978/1979, p. 241-244.

Pierre-Henri ZAIDMAN

* * *

*

DELCAMP Georges, Henri. [« El Gall » dans la clandestinité]

Né à Perpignan (Pyrénées-Orientales), le 14 juillet 1908, mort à Paris vers 1975 (?), peintre en bâtiment, officier de l'Armée à partir de 1944, militant socialiste (SFIO, puis PSOP) des Pyrénées-Orientales, militant communiste à partir de 1942, dans les Pyrénées-Orientales, puis dans la Haute-Garonne et la région parisienne. Résistant, cadre des FTP.

Fils d'un peintre de 38 ans, Paul, Adrien Delcamp, un Catalan né à Bône (Algérie) et de Rose, Thérèse, Marie Mir âgée de 30 ans, Georges Delcamp grandit dans le quartier Saint-Jacques de Perpignan où ses parents étaient domiciliés.

Il se maria à Perpignan le 1^{er} février 1930 avec Félicie Thérèse Augustine Pastoret, comptable, née à Peyrestortes (Pyrénées-Orientales) le 1^{er} octobre 1907. Le couple eut cinq enfants, trois garçons et deux filles, la dernière, Danielle, née en 1944. Après 1945, alors que ses fonctions dans l'armée et au CC du PCF l'amènèrent à résider à Paris, sa famille resta longtemps domiciliée à Perpignan.

Il effectua son service militaire au 154^e RAP à Grenoble du 10 novembre 1928 au 15 avril 1930. Il fut promu au grade de maréchal des logis le 10 février 1929.

Georges Delcamp fut reçu au concours d'inspecteur des PTT. Nommé à Strasbourg (Bas-Rhin), il eut bientôt la nostalgie du Roussillon et revint s'installer à Perpignan où il travailla à la petite entreprise de peinture en bâtiment que son père tenait dans cette ville.

Dès 1934 ou 1935, il militait à la section socialiste SFIO de Perpignan (*Voir Cortale Fernand*). En 1936, il était un des militants de la « Gauche révolutionnaire ». Cette tendance, minoritaire à Perpignan, devait constamment affronter les amis de Jean Payra, le leader incontesté de la SFIO catalane de 1918 à 1935. Il adhéra ainsi que deux autres pivertistes, Fernand Cortale et Isidore Forgas, de la section socialiste de Perpignan, après le congrès national du Parti socialiste SFIO de Royan (juin 1938), au Parti fondé par Marceau Pivert et ses camarades de tendance, le PSOP (*Voir Baylard Ferdinand*).

De 1936 à 1939, Georges Delcamp eut d'importantes activités au sein du « comité du Continental-Bar » fondé par les pivertistes perpignanais afin d'aider les révolutionnaires espagnols, notamment ceux du POUM. Georges Delcamp était présent lorsque Maurice Jaquier prit contact avec le comité des pivertistes perpignanais, sans doute pendant le mois d'août 1936. Il mit sa voiture, une Peugeot 201, à contribution lors des passages d'armes à destination de l'Espagne organisés par le « comité du Continental-Bar ». Au volant de sa voiture, Georges Delcamp servait souvent d'éclaireur aux camions qui franchissaient clandestinement la frontière. Ainsi, en compagnie de Maurice Jaquier, Georges Delcamp participa à une action particulièrement spectaculaire qui irrita le préfet des Pyrénées-Orientales : des camions chargés d'armes purent franchir la frontière franco-espagnole entre Cerbère (Pyrénées-Orientales) et Port-Bou (Espagne) après que les douaniers français eurent été enfermés dans les locaux du poste frontière de Cerbère. Par ailleurs, lorsque deux camions chargés de dix tonnes d'obus de 105 et convoyés par Maurice Jaquier et d'autres pivertistes perpignanais réussirent à gagner la petite ville espagnole de Puigcerdà en empruntant les routes de la Cerdagne française, Georges Delcamp, au volant de sa 201, suivait et assurait la protection de la précieuse cargaison (*Voir Forgas Isidore, Pujol*).

En février 1939, lorsque, au moment de l'offensive des troupes franquistes en Catalogne, les réfugiés espagnols affluaient en grand nombre en Roussillon, Georges Delcamp participa très activement, avec les autres membres du « Comité du Continental-Bar », à diverses actions de soutien et d'aide matérielle. Il s'occupa notamment des dirigeants du POUM qui réussirent à échapper à la tourmente (*Voir Abbadie Henri*).

Il fut mobilisé au début de la Deuxième Guerre mondiale. Le 26 août 1939, il intégra le 116^e RAL à Moulins (Allier). Père de famille nombreuse, il fut déclaré « réformé définitif » dès le 25 octobre 1939.

De retour à Perpignan, il maintint les contacts avec les membres locaux d'un PSOP qui ne survécut pas à la tourmente.

Après 1941, Georges Delcamp, de plus en plus influencé par le Parti communiste clandestin, essaya de le contacter. Lorsqu'il y parvint, après la manifestation du 14 juillet 1942, il put discuter, ainsi que d'autres pivertistes perpignanais dont Fernand Cortale* et Émile Masnou, avec Julien Dapère*, dirigeant clandestin du PC dans les Pyrénées-Orientales. L'arrestation de l'un des leurs, Henri Abbadie*, interné à Gurs (Basses-Pyrénées) les impressionna. Ils demandèrent alors de pouvoir militer dans les rangs du PC. Pour les éprouver, et afin qu'ils se fissent pardonner leur sulfureux passé pivertiste de « complicités » avec le « trotskisme », on leur demanda de prendre des risques en prenant en charge les FTPF au plan départemental et en jetant les bases d'une action directe armée.

Sa demande d'adhésion acceptée, Georges Delcamp qui prit pour pseudonyme de clandestinité « *el gall* » (« le coq », en catalan) devint un des responsables départementaux des FTPF dont il assura la direction avec Fernand Cortale, Émile Masnou et le Biterrois Manuel Serra. En décembre 1943, il était, en sa qualité de commissaire régional aux opérations, l'adjoint de Fernand Cortale, commissaire technique régional qui dirigeait la commission militaire régionale des FTPF. Le groupe déploya une grande activité en 1943, organisant des groupes locaux de FTP et jetant les bases des premiers maquis départementaux implantés dans les zones de montagnes du département et de la lutte armée en milieu urbain ou rural (attentats contre les collaborationnistes ou les troupes d'occupation : sabotages de voies ferrées ou de câbles de transport aérien de minerai de fer). Par la suite, pour des raisons de sécurité, Georges Delcamp quitta (mars 1944) les Pyrénées-Orientales et participa à la Résistance dans la Haute-Garonne.

Il eut d'importantes fonctions dans le cadre de sa nouvelle région d'affectation. Il était membre du « triangle » de direction des FTPF de la région de Toulouse et était qualifié de « colonel ». Serge Ravanel a écrit que les importantes responsabilités de Delcamp au sein des FTPF recouvraient, depuis Toulouse, une zone à peu près équivalente aux R3 (Montpellier) et R4 (Toulouse). À ce titre, Delcamp se rendit en Aveyron au début de février 1944, en compagnie de François Vittori, un résistant corse, ancien des BI, afin de créer un maquis dans ce département de la R3 (Montpellier). Georges Delcamp prit contact, à cet effet, avec un instituteur communiste des Pyrénées-Orientales déplacé d'office par Vichy, François Marty*. Après avoir effectué des repérages sur le causse d'Ambeyrac, à l'Ouest du département, Delcamp et ses amis jetèrent les bases du maquis d'Ols, le futur 1^{er} bataillon FTP de l'Aveyron (bataillon Marc) qui intégra, après la Libération, le 153^e RI engagé dans les Vosges et en Allemagne pendant l'hiver 1944-1945. Il devint également, depuis le chef-lieu de la Haute-Garonne, adjoint de la III^e subdivision des FTPF, regroupant les « Interrégions » de Toulouse et de Montpellier. Il eut, à ce titre, à intervenir à Perpignan, le 19 mars 1944, puis, à partir du 9 juin, auprès de maquis, à Mireviel (Ariège) et à Vira (Pyrénées-Orientales).

En juin 1944, membre de l'état major des FFI de la Haute-Garonne (il y représentait les FTPF), il côtoya Jean-Pierre Vernant*, leur chef départemental Ravanel et Jean Cassou*. Adjoint de Serge Ravanel —qui l'appréciait beaucoup, traça de lui un portrait très favorable et souligna son rôle éminent dans la Libération de Toulouse (*op. cit.* dans les sources, p. 13 plus particulièrement)—, il participa au déclenchement de l'« insurrection nationale » et à sa mise en œuvre concrète. Dans l'état major départemental, se manifestèrent des divergences stratégiques. Delcamp défendit, face à l'ORA, l'idée qu'il fallait associer la population aux opérations militaires ; la position moyenne de Vernant et de Cassou prévalut finalement. Lors des combats de la Libération, il « a pris personnellement, le 19 août 1944, le commandement des groupes francs qui ont attaqué les Allemands retranchés dans la gare Matabiau à

Toulouse, les forçant à une reddition totale » (extrait de la citation qui motiva son accession, le 7 juillet 1945, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, décret signé par le général de Gaulle). Pour son activité résistante, il obtint aussi la médaille de la Résistance et la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.



**Perpignan, 17 décembre 1944, inauguration de la place Gabriel Péri :
Des officiers originaires des Pyrénées-Orientales issus des FFI (AS ou FTPF).
De gauche à droite : André Tourné, Joseph Balouet, Georges Delcamp,
Dominique Parsuire, Dominique Cayrol, lieutenant-colonel, commandant la
subdivision militaire de Perpignan. Cliché Chauvin, reproduction André
Balent, 2006.**

Après la Libération, il fut intégré (14 février 1945) à l'armée, en tant que volontaire pour la durée de la guerre, avec le grade de chef de bataillon, en réalité avec celui de lieutenant-colonel.

Combattant des FFI, engagé volontaire puis militaire de carrière, il fut amené à exercer plusieurs commandements, devenant progressivement « suspect » du fait de son affiliation politique qu'il conserva de façon clandestine, pendant la guerre froide en particulier.

Le 10 octobre 1944, il fut d'abord commandant des unités qui « surveillaient » la frontière pyrénéenne que voulaient franchir les *Guerrilleros* espagnols de l'AGE (objectif qu'ils atteignirent malgré tout lorsqu'ils pénétrèrent en territoire espagnol par le Val d'Aran avant d'être repoussés par l'armée de Franco). Puis le 15 janvier 1945, il devint l'adjoint du chef d'état major du commandement des troupes de la frontière pyrénéenne, « rétrogradation » qui s'explique par la substitution progressive de cadres issus des FFI par des militaires professionnels. Delcamp revint ponctuellement à Perpignan, comme par exemple le 17 décembre 1944, où, à l'occasion de l'inauguration de la place « Gabriel-Péri », il put rencontrer le chef de la subdivision de Perpignan, le lieutenant-colonel Dominique Cayrol*.

Après la guerre, il fut admis dans l'armée d'active avec le grade de capitaine de l'infanterie coloniale, conservant toutefois celui de lieutenant-colonel à titre provisoire. (décret du 10 septembre 1945). Le 17 septembre 1945, il fut affecté à l'état major de la 17^e division, puis, le 4 janvier 1946, à celui de la 5^e région militaire (Toulouse).



**Georges DELCAMP, dossier personnel,
Archives Service historique de la
Défense. Cliché André Balent, décembre
2007**

Il demeura dans cette situation administrative jusqu'au moment où il quitta l'armée. Promu chef de bataillon, (25 juin 1946), il conserva cependant, toujours à titre provisoire, le grade de lieutenant-colonel.

En 1947, il était affecté à l'état major de la 4^e division à Toulouse. Il assura un commandement en Afrique mais la rupture du « tripartisme » en 1947 contraria l'évolution normale de sa carrière. Désigné pour servir en AOF, il embarqua à Marseille le 19 mai 1948. Il servit d'abord au « bataillon autonome du Dahomey », puis à Dakar et à Niamey dans une « direction » puis une sous-direction ce qui entraîna pour lui la suppression de tout poste de commandement. Georges Delcamp fut un des rares communistes qui demeurèrent, en tant qu'officiers supérieurs, dans les rangs de l'armée. Embarqué à Cotonou le 19 février 1951, puis installé à Paris, il participa pendant quelque temps aux travaux de la commission du Comité central du PCF pour la Défense nationale. Toujours tenu à l'écart des postes de commandement, il réussit cependant à se faire admettre à une date indéterminée, à l'école des administrateurs comptables (école d'application du matériel de Fontainebleau). Le 15 janvier 1952, affecté, avec d'autres « officiers révolutionnaires », au Dépôt central des isolés de Versailles (Seine-et-Oise), il suivit les cours que Rol-Tanguy délivrait à leur intention. Il y côtoya à plusieurs reprises Jean Brugié*. Toujours « placardisé », il fut affecté à la subdivision militaire autonome de la Seine, à Paris. Mis en « congé spécial » le 1^{er} novembre 1961, il se retira à Nanterre (Seine) et fut admis à faire valoir ses droits à la retraite le 14 juillet 1962. Georges Delcamp mourut à Paris ou dans la région parisienne vers 1975. La date de sa mort ne figure pas en marge de son acte de naissance.

SOURCES : Arch. SHD, Vincennes, dossier 01211 (Georges Delcamp). —AC Perpignan, registres de l'état civil. —Jean Estèbe, *Toulouse, 1940-1944*, Paris, Perrin, 2001, 358 p. [p. 273]. —Christian Font & Henri Moizet, *L'Aveyron et les Aveyronnais pendant la 2^e Guerre mondiale*, Rodez-Toulouse, CDDP Aveyron, CRDP Midi-Pyrénées, 1995, 226 p. [p. 189, p. 200 note 453]. —Christian Font & Henri Moizet, *Construire l'histoire de la résistance en Aveyron 1944*, Rodez-Toulouse, CDDP Rodez, CDIHP Aveyron, CRDP Midi-Pyrénées, 1998, 343 p. [pp. 58-62, « La naissance du maquis d'Ols »]. —Christian Font & Henri Moizet, *Maquis et combats en Aveyron, chronologie 1936-1944*, Rodez-Toulouse, ONAC Aveyron, ANACR Aveyron, CRDP Midi-Pyrénées, 2001, 411p. [pp. 198-199]. —Maurice Jaquier, *Simple militant*, Paris, Denoël, Lettres Nouvelles, 1974. —Raymond Gual, Jean Larrieu, *Vichy, l'occupation nazie et la résistance catalane*, II b, *Iconographie : documents, photos, presse... De la résistance à la Libération*, Prades, Terra Nostra, 1998, 687 p. [pp. 479, 482, 499, 539]. —Jean Larrieu, *Vichy, l'occupation nazie et la résistance catalane*, I, *Chronologie des années noires*, Prades, Terra Nostra, 1994, 400 p. [p. 165]. —Serge Ravanel, *L'esprit de la résistance*, Paris, Le Seuil, 1995, 444 p. [pp. 13, 261, 263, 297, 299, 306, 330, 337]. —Georges Sentis, *Les archives des FTP catalans (hiver 1943-printemps 1944)*, Lille, Éditions Marxisme Régions, 1984, 72 p. [p. 4, p. 7]. —Georges Sentis, *Les communistes et la Résistance dans les Pyrénées-Orientales*, II, *Le difficile combat vers la libération nationale. Novembre 1942 – août 1944*, Lille, Marxisme Régions, 1985, 175 p. [pp. 65. Sq. ; p. 85]. —Georges Sentis, *Les communistes et la Résistance dans les Pyrénées-Orientales. Biographies*, Lille, Marxisme régions, 1994, 183 p. [pp. 83-84]. —Isabelle Sommier et Jean Brugié, *Officier et communiste dans les guerres coloniales*, Paris, Flammarion, 2005, 435 p. [p. 188]. —Interviews de MM. Ferdinand Baylard (octobre 1978) et Fernand Cortale (octobre 1974), anciens militants pivertistes des Pyrénées-Orientales. —Renseignements communiqués par Mme Françoise Cambon, professeur au lycée Jean-Lurçat de Perpignan dont la famille fut amie de celle de G. Delcamp (Perpignan, septembre 2007). —Courrier électronique d'Isabelle Sommier, 21 mars 2001.

André BALENT

* * *
*

FAIGT Jules

Né le 20 décembre 1916 à Béziers (Hérault). Comptable puis représentant de commerce, militant SFIO et Force Ouvrière, maire-adjoint de Béziers, conseiller général, conseiller régional, député suppléant, puis sénateur de l'Hérault

Jules Faigt naquit à Béziers dans un milieu familial populaire. Il ne connut pas son père, ouvrier tourneur, qui se sépara de sa mère quelques mois après sa naissance. C'est sa mère qui l'éleva seule. Cette dernière n'avait pas d'activités politiques. Il en fut de même pour Jules Faigt jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Titulaire du brevet élémentaire, il entra, après son service militaire, à l'usine Fougua l'une des principales entreprises de la ville. Employé en comptabilité, il prit rapidement des responsabilités syndicales au sein de la fédération CGT des métaux. En 1938, il était l'un des animateurs locaux du syndicat. Durant une partie de la guerre, il résida en Corse.

Revenu à Béziers, il reprit son emploi à Fougua. Dès 1944, il côtoyait, au sein de l'entreprise, plusieurs militants SFIO et du MLN avec lesquels il distribua des tracts de la Résistance. Lors de la Libération, il fut membre du comité de libération de l'entreprise puis du comité de gestion des établissements Fougua. Il devint par la suite secrétaire du syndicat CGT. Parallèlement, il adhéra, au début de l'année 1945, à la SFIO. Il était aussi membre du MLN.

Militant syndical et politique actif, Jules Faigt connut une ascension politique très rapide au sein de la section socialiste de la ville, l'une des plus importantes du département. Actif au sein du groupe socialiste d'entreprise de Fougua, il fut choisi pour figurer sur la liste présentée par le parti lors des élections municipales de 1945 puis de 1947 et devint secrétaire adjoint de la section dès 1945. Au sein de la section, il fut l'un des tenants d'une conception guesdiste du militantisme, demandant le contrôle des élus et un travail militant plus soutenu.

Malgré la brièveté de son engagement militant, il devint, avec François Villanova, co-secrétaire de la section en 1947 lors du décès du titulaire, Louis Fournier (*Voir ce nom*). Quelques semaines plus tard, il fut élu secrétaire de la section après avoir battu l'autre candidat à l'investiture, Germain Audouard. Rédacteur du *Combat socialiste*, le journal fédéral, il intégra la commission administrative fédérale en 1948. Parallèlement, il resta un militant syndical de premier plan à Fouga. Lors de la scission de la CGT, il créa le syndicat Force Ouvrière dans une entreprise qui était considérée comme un bastion de la CGT et du PC. Malgré des heurts parfois durs, il réussit à implanter son syndicat qui devint majoritaire chez les employés, mais pas chez les ouvriers majoritairement CGT. Délégué FO en mai 1955, il devint en 1961 secrétaire du comité d'entreprise et le resta pratiquement jusqu'à la fin de l'entreprise. Dans ce bastion de la CGT, il eut des rapports souvent conflictuels avec les communistes. Après la fermeture de l'entreprise, il devint représentant de commerce en bâtiments préfabriqués. Il arrêta son activité en 1980 après avoir été élu sénateur.

Membre de la majorité fédérale, adepte des thèses défendues par Guy Mollet, Jules Faigt intégra le bureau fédéral dès 1951. Défenseur d'une vision exigeante du militantisme, son nom fut brièvement évoqué dans les années 1950 pour succéder à Charles Alliès, à partir du moment où la baisse des effectifs et de l'activité de la fédération posait problème. Durant cette période, il fut l'un des rédacteurs puis le secrétaire du *Combat socialiste*. Membre du bureau du mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe, il fut aussi membre de celui de la fédération départementale des élus socialistes et républicains. Connu comme un militant intransigeant, parfois rugueux, il fut hostile aux tenants de l'union avec les communistes.

Conseiller municipal en 1953, il devint 2^e adjoint chargé des sports et de la jeunesse en 1959, sous la municipalité du radical Emile Claparède. Il géra ses délégations jusqu'en 1976. À ce titre, il lança une importante politique d'équipements sportifs dans la ville et la feria de Béziers. Il fut par ailleurs membre de la fédération bouliste et du club des supporters de l'ASB. Durant cette période, il fut aussi administrateur de l'office HLM et de la SEBLI, la société d'économie mixte de la région de Béziers. Lors du décès d'Émile Claparède, il figura parmi les candidats éventuels aux fonctions de maire mais s'effaça devant le radical Pierre Brousse. Il conserva ses fonctions municipales avec le nouveau maire auquel le PS s'était rallié. Ce n'est qu'à compter de 1973 que les relations entre socialistes et radicaux locaux se tendirent. Cette année-là, Jules Faigt fut battu à l'élection du représentant de la ville au conseil régional, les radicaux soutenant le candidat de droite. Cette situation aboutit en 1976 à la rupture de la majorité de troisième force quand Pierre Brousse rejoignit la majorité présidentielle. Dès cet instant, Jules Faigt remit ses délégations au maire et quitta la majorité municipale comme la plupart des élus socialistes. En 1977, il appuya la stratégie d'union de la gauche. Dans un premier temps, il soutint la candidature de Raoul Bayou, très populaire dans la circonscription. Finalement, il se rallia à la candidature du communiste Paul Balmigère et devint, de 1977 à 1983, 1^{er} adjoint et vice-président de l'office HLM de la ville.

Entre temps, Jules Faigt fut aussi candidat aux élections cantonales. En 1961, il tenta de conquérir le canton de Béziers 2 détenu par le communiste Joseph Lazare. Arrivé en tête des candidats non communistes et soutenu par le maire radical de Béziers, Émile Claparède, il fut vaincu de 251 voix à l'issue du 2^e tour, victime du maintien d'un candidat radical. Lors du renouvellement suivant, en 1967, il battit le successeur de Joseph Lazare, Emile Turco, maire communiste de Valras, et fut élu conseiller général. Lors du redécoupage cantonal de 1973, il opta pour le 3^e canton de la ville et fut continuellement réélu jusqu'en 1995. Par ailleurs, il fut candidat à l'investiture pour les élections législatives de 1951 avant de se retirer et de soutenir Raoul Bayou. Ce dernier le choisit comme suppléant en 1958. Il resta son suppléant lors des élections de 1962, 1967, 1978, 1973 et 1978. En 1980, il fut investi par la fédération et devint sénateur de l'Hérault. Il fut aussi conseiller régional dès 1973 et devint par la suite secrétaire de cette institution.

Au sein de la fédération, il resta fidèle à Guy Mollet. Membre du comité directeur de la FGDS de l'Hérault, il était secrétaire fédéral adjoint en 1970. Par la suite, après avoir soutenu en 1971 la motion Defferre, il se rallia à Mitterrand. Membre du bureau de la fédération des élus socialistes et républicains, secrétaire du groupe socialiste du conseil général, vice-président de cette institution, secrétaire fédéral, il fut au sommet de sa carrière politique avec son élection parlementaire en 1980. Ses positions locales furent, à compter de cette date, contestées par une partie des nouveaux militants issus d'Épinay, notamment les anciens conventionnels. Après avoir abandonné ses fonctions de secrétaire de section en 1979, il tenta d'obtenir l'investiture pour conduire la liste socialiste en 1983. Dès 1982, il se retira face à la concurrence de Max Véga Ritter qui dut finalement se rallier à une union de la gauche conduite par Paul Balmigère, le maire communiste sortant. Au sein du conseil général, en 1980, Jules Faigt perd ses fonctions de secrétaire du groupe socialiste pour avoir soutenu, comme tous les parlementaires du département Mitterrand lorsque le président Gérard Saumade et la majorité du groupe choisirent de soutenir Michel Rocard.

En 1989, il redevint 1^{er} adjoint au maire après la victoire du socialiste Alain Barrau à Béziers. Cette année-là, il fut battu à l'investiture aux sénatoriales lorsque Georges Frêche décida de faire élire son 1^{er} adjoint, André Vézinhét. En 1995, il ne se représenta pas comme conseiller général et fut exclu du parti pour avoir soutenu un candidat contre celui du PS lors de l'élection. Il se retira dès lors de la politique active.

SOURCES: Arch. départ. de l'Hérault 506 W 328, 356 W 173-1, 356 W 154, 389 W 19, 506 W 328, 524 W 28, 1388 W 61, 1506 W 234, W 248, 1506 W 172. —Arch. section SFIO de Béziers (1944-1955). —Arch. fondation Jean Jaurès, Fonds Pierre Mauroy. —Arch. OURS, Dossiers Hérault. —Arch. Raoul Bayou. —*Bulletin intérieur*, n° 77. - Ministère de l'Intérieur, *Les élections législatives 1967*, La documentation française. —*Combat socialiste 1945-1969*. —Entretien avec l'auteur.

Olivier DEDIEU

LECTURES CHOISIES :

JALADIEU Corinne, *La prison politique sous Vichy, L'exemple des centrales d'Eysses et de Rennes*, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 2007, 290 p., 29 €.

La bibliographie présente des ouvrages d'historiens, de sociologues et de juristes consacrés pour la plupart aux prisons. Les sources primaires sont indiquées en notes de bas de page.

En annexes, la chronologie des évolutions du système pénitentiaire, le calendrier des livraisons aux Allemands des prisonniers politiques de France, et des illustrations tirées d'archives privées.

Voici un ouvrage issu d'une thèse de doctorat d'État qui a été dirigée par Jacqueline Sainclivier et soutenue en 2004 à l'Université de Rennes II-Bretagne. Corinne Jaladieu est agrégée en Histoire. Tout en reprenant les données d'une fructueuse recherche consacrée aux deux centrales d'Eysses et de Rennes, elle y ajoute de nouveaux apports sur des prisons politiques comme celles de Blois et de Châlons-sur-Marne entre 1940 et 1944. Elle entre ainsi sur un territoire encore peu exploré par les historiens, ce qui enrichit la connaissance de cette période d'exception de l'histoire pénitentiaire.

Ce livre pose trois questions essentielles :

- comment fonctionne la prison politique sous Vichy ?
- qui sont les prisonniers politiques dans les prisons françaises ?
- comment peut-on résister en prison ?

La prison politique.

Pour déceler les caractères spécifiques de la période 1940-1944, il faut l'insérer dans le temps long de l'Histoire : la prison de la III^e République s'était voulue un lieu d'amendement –valable surtout il est vrai pour l'emprisonnement pénal–, celle de Vichy est un lieu d'exclusion. C'est le pouvoir qui définit l'infraction politique. En période de guerre, il s'agit d'espionnage, de menées antinationales. Mais la législation vichyssoise va au-delà en visant les activités réputées hostiles au régime. Cette disposition identifie le régime dès ses débuts et l'amène à créer des juridictions d'exception : ce sont

les sections spéciales auprès des cours d'appel installées en août 1941 puis, le mois suivant, le Tribunal d'État dont les membres sont nommés par décret. Le pire vient en 1944 avec la « miliciarisation » du régime et la mise en place de cours martiales. En 8 mois, de janvier à août, elles ordonnent 200 exécutions

Il faut aussi compter avec le poids de la présence militaire allemande. Les pressions de l'occupant font qu'au terme de sa peine, un prisonnier politique peut fréquemment être maintenu en détention. À partir de l'attentat du 21 août 1941 en zone occupée, les Allemands s'arrogent un droit de regard sur les pratiques pénitentiaires. Le comportement des autorités françaises en la matière donne des éléments pour mesurer le niveau de la Collaboration : les accords Bousquet-Oberg de juillet 1942 pour la zone occupée et d'avril 1943 pour tout le territoire suffisent à démontrer le caractère illusoire de ce qu'avait été le « maréchalisme » des débuts. Ce sont les services de police allemands qui ont le dernier mot. Il y a à la fin de 1943 près de 5 000 détenus politiques. Quand Darnand, le chef de la Milice, remplace Bousquet en décembre 1943, c'est sur l'ordre de Himmler. En appuyant les demandes allemandes, Darnand alourdit en 1944 les responsabilités françaises. Les risques encourus dans le circuit carcéral français ne sont pas moindres que dans le circuit allemand. Les déportations sont massives entre février et juillet 1944. Elles sont facilitées par le regroupement des politiques : pour les hommes, en 1943, dans les maisons d'arrêt de Châlons-sur-Marne et de Blois, et surtout dans la centrale d'Eysses, située dans le Lot-et-Garonne. On y concentre les condamnés « pour activité communiste, terroriste, anarchiste ». Quant aux femmes qui sont à la centrale de Rennes, en zone nord, elles sont rejointes en janvier 1944 par les condamnées des Baumettes et de Saint-Joseph (Lyon). Leur déportation commence en avril 1944. Au total, 4043 détenus politiques sont livrés aux Allemands.

Les prisonniers politiques.

Corinne Jaladieu propose une analyse sociologique des condamnés à partir d'un large échantillon de 2987 détenus politiques de Rennes, Eysses et Blois. Elle suggère qu'il y a là des pistes pour l'histoire des femmes résistantes dont on sait qu'elle reste à faire. À Rennes, l'âge va de 19 à 68 ans mais la classe d'âge la mieux représentée est celle des détenues nées entre 1909 et 1919 (38,70%). Très souvent, outre l'appartenance à des mouvements de jeunesse, c'est le groupe familial qui a encouragé la résistance : 62% des femmes sont mariées et un tiers d'entre elles sont mères de famille. Elles sont majoritairement originaires de la région parisienne ou du Nord et du Pas-de-Calais ; l'implantation du parti communiste y est forte et ce sont des régions où deux occupations brutales en 25 ans ont induit une germanophobie qui n'existe pas dans le sud. Ces femmes sont surtout des ouvrières ou des employées, ce qui renvoie à l'exigence fonctionnaliste dans les choix de recrutement de la Résistance. Mais on trouve aussi parmi elles des militantes des Comités féminins. 88% ont reçu au moins une instruction primaire, 10% ont un niveau secondaire ou supérieur. La comparaison avec les détenus masculins révèle quelques différences puisque l'amplitude d'âge est un peu plus grande –de 14 à 66 ans en 1943– et qu'il y a à Eysses le même pourcentage de célibataires que d'hommes mariés : 47%. Les ouvriers sont nombreux : 46% et la proportion de ceux qui ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur atteint 19%.

NOM du Disparu **FRANKEL** **304** **F**
Prénom **Boris** Date et lieu de naissance **21-2-1922** **P**
Domicile au moment de l'arrestation **20 av. T.F.**
Arrêté le **25-8-43** par _____
Motif d'arrestation _____
Prisons en France **Boulouse - Eysses 26-2-44 P. 124828**
Déporté le _____ de _____
Camps et K^{os} divers **Dachau 7443** **Hauthausen 89441** **Block**
en Allemagne _____
Décédé le **21-3-45** à **Gisen**
Témoins _____

**Fiche de Boris Frenkel. Premier fichier de l'Amicale d'Eysses
Fonds Amicale d'Eysses**

Plus souvent ruraux et originaires du sud que dans les autres prisons, ils se distinguent aussi par l'expérience militante acquise dans les partis ou à la CGT, puis dans les Mouvements et Réseaux, parfois pendant la guerre d'Espagne. Il y a aussi à Eysses des Espagnols arrivés en 1939 et passés par les GTE (Groupes de Travailleurs Étrangers). Y a-t-il des peines sexuées ? Car la société de l'époque tenait les femmes pour incapables et irresponsables comme l'atteste le Droit. Certes, aucune femme ne fut exécutée malgré 16 condamnations à mort. Mais le sexe n'exonéra pas de la déportation en 1944. Restaient les travaux forcés : 24% pour les femmes et près de 27 % pour les hommes et la prison : respectivement 76 et 65%.

Les registres d'écrou indiquent les motifs de détention qui sont à Eysses pour 24% la détention d'armes ou d'explosifs, ou des actes « subversifs », mais sans rapport avec le communisme pour 20%. Mais l'accusation est plus souvent fondée sur des « activités communistes » : pour 89% à Blois, 57% à Eysses, 92,5% à Rennes. La date de l'arrestation, avant ou après juin 1941, dessine la ligne de séparation entre les choix pacifistes et les engagements clairement résistants. Il y a aussi des gaullistes à Eysses. Mais les « gaullistes », (ce qui englobe sans distinction tous les non communistes), se retrouvaient plutôt dans le circuit allemand, particulièrement en zone nord. Car les Allemands n'accordaient qu'un faible crédit aux pouvoirs français pour ce qui concerne la répression des mouvements de Résistance nationaux.

Des approches biographiques permettent à Corinne Jaladieu, à travers plusieurs portraits de détenus, de saisir la diversité des parcours personnels, les longs chemins d'une prison à l'autre avant l'enfermement en Centrale, la force des personnalités. Elle estime que chez les politiques, les regroupements en centrales et l'épreuve carcérale subie en commun ont provoqué un décloisonnement social, comme on l'a vu parfois dans les tranchées de la première guerre mondiale.

La Résistance en prison.

La conviction que la prison politique devient un des lieux de la Résistance repose sur les nombreux témoignages recueillis par Corinne Jaladieu, sur la richesse des moyens d'expression de prisonniers qui ne renoncent pas à leur parole de résistants et arrivent à s'attirer la connivence du personnel pénitentiaire, sur les liens créés avec la résistance extérieure et les courageuses tentatives d'évasions collectives.

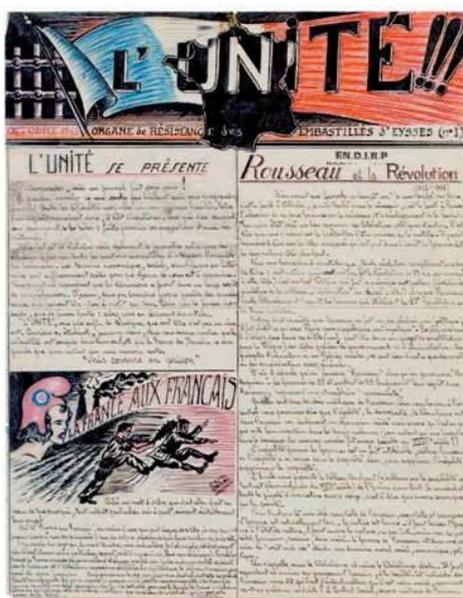
Les prisonniers veulent garder leur dignité, forts de leur certitude que les peines subies sont illégitimes. Ils refusent même d'adopter le langage argotique des prisons. Ils luttent pour obtenir un régime les différenciant des détenus de droit commun ce qui exclut donc rapidement le prosélytisme. Régime obtenu à Rennes à la fin de 1941, mis en place peu à peu à partir de 1942 pour les hommes, seulement à partir d'octobre 1943 à Eysses, où un collectif issu d'expériences antérieures (faites par exemple à Nîmes) unit gaullistes et communistes pour lesquels la libération de tous les politiques se confond avec l'attente de la Libération nationale, car même après l'achèvement du temps de la peine, la déportation est l'issue la plus probable. Malgré les réticences de membres venus de Franc-Tireur, le refus de ceux du réseau Buckmaster, et les divergences des perspectives, Eysses est présentée comme un creuset pour les prisonniers issus des divers mouvements de résistance.



**Détenus d'Eysses, décembre 1943, groupe de Narbonnais
Photo prise par un détenu. Fonds Amicale d'Eysses**

Une cinquantaine de détenus reste en dehors du collectif. Mais les exigences et les avantages de la solidarité, l'espérance d'une évasion collective, soudent le plus grand nombre. Dans chaque « préau » il se forme une compagnie, Un « bataillon » est construit, placé sous la direction d'un ancien brigadiste. Après les « années noires » 1940-1941, où les conditions de vie étaient des plus dures, se crée une « détention militante » caractérisée par une semi-liberté admise par les gardiens qui à la fin de 1943, après le départ des « droit commun », s'en remettent aux délégués du collectif pour assurer la discipline. Les détenus s'organisent eux-mêmes. La censure s'assouplit et les nouvelles entrent dans la Centrale par les lettres, sont commentées lors de débats. Il y a à Eysses neuf journaux clandestins. Des détenus donnent des cours et des conférences sur des sujets très divers. Dans l'histoire, on privilégie les références à 1789, à la Commune, plus rarement à 1917. Le livre de Corinne Jaladieu présente en annexe des extraits du *Patriote enchaîné*, de *L'Unité*, des poèmes et des dessins, des photos aussi, car un appareil a été introduit grâce à la complicité des gardiens. Eysses « prison modèle » ? Pour l'historien, il faut se garder des « risques d'idéalisation ». Mais on peut considérer ce cas comme exceptionnel. Ce qui, justement, dans le contexte de l'époque, rendait la situation très précaire : en effet, le but des prisonniers n'était pas tant de surmonter les souffrances et contraintes endurées que de préparer avec des aides extérieures une évasion, puis la reprise des combats.

La situation à Rennes fut assez différente : là aussi existait une organisation clandestine qui avait des évasions pour objectif : mais des évasions individuelles, celles de cadres capables de se rendre utiles à l'extérieur. En effet, jamais le CNR n'envisage pour Rennes comme pour Eysses une aide à l'évasion : la résistance armée a la priorité. Donc, les femmes cherchent à entretenir l'esprit de résistance dans les limites de la Centrale. Leurs moyens sont là aussi des cours, des manifestations à des dates symboliques comme 11 novembre et le 14 juillet. Les cadres sont communistes : Lise London en fait partie. Elles suivent les directives de la direction clandestine du parti communiste. Les détenues subissent des punitions fréquentes. Mais un rapport de février 1943 parle de leur « domination morale » sur le personnel de surveillance. Partout, d'ailleurs, les craintes de représailles ultérieures se répandent dans les personnels.



**L'Unité, organe des embastillés d'Eysses
Fonds Amicale d'Eysses**

La dernière étape arrive en 1944 avec la livraison aux nazis des prisonniers des Centrales. Depuis décembre 1943, la tension a atteint un paroxysme à Eysses : une révolte a éclaté le 9 décembre contre le transfert vers le nord de 168 internés administratifs qui étaient passés par Saint-Paul La Pointe et Saint-Sulpice d'Eyjeaux : « les trois glorieuses », dans la mémoire des anciens d'Eysses. Le transfert

aboutit à Sisteron, après négociations. Mais le directeur Lassalle, de plus en plus suspect, va être écarté. Il est remplacé en janvier 1944 par un milicien ami de Darnand, Joseph Schivo. Serge Ravanel, chargé par le CNR de favoriser la réalisation d'une évasion collective, n'y est pas encore parvenu quand le collectif des détenus qui a réussi à faire entrer des armes, prend l'initiative d'une nouvelle révolte le 19 février. Elle échoue, et Darnand vient installer sur place une Cour martiale ; le 23 février, elle prononce 12 condamnations à mort immédiatement exécutoires sur 14 comparutions. La section spéciale d'Agen reçoit 21 dossiers. Le réseau de police Ajax, en entravant la marche des enquêtes, bloque la procédure. Cela vaut au préfet du Lot-et-Garonne d'être déporté en juin par les Allemands. Déjà, 1121 détenus ont été livrés aux Allemands le 30 mai.

Le temps de la guerre, de l'occupation nazie, est un temps d'exception dans lequel la prison politique en France représente une rupture totale avec le concept d'amendement de la tradition républicaine. L'ouvrage pose la question de la notion même de prison politique et celle des pratiques observables dans le monde actuel.

Hélène CHAUBIN

* * *
*

André TARRES, (dir.) *L'histoire de notre avenir La CFDT en Languedoc-Roussillon de 1972 à 2002*, CFDT, Perpignan, 2007, 347 p., 20 €

L'union régionale de la CFDT, l'une des principales organisations syndicales de la région écrit son histoire. On ne peut que se féliciter de cette initiative, tant sont rares les initiatives historiques dans le mouvement syndical de cette région. Grâce à l'initiative de militants de la CFDT et en prenant appui sur le mémoire de master 2 de science politique de Cindy Pouget, cet ouvrage présente cette histoire en quatre parties. Dans la première, les auteurs abordent la naissance et le développement de l'union régionale intersyndicale du Languedoc-Roussillon. Dans la deuxième, ils rappellent les positions prises par la CFDT sur les projets sociétaux régionaux alors que la troisième partie évoque les conflits représentatifs de l'histoire de la CFDT régionale. Enfin, la quatrième partie veut faire le lien entre le passé et les perspectives d'avenir de l'organisation.

La première partie du livre rappelle d'abord les grandes dates de l'histoire syndicales et surtout celle du syndicalisme d'inspiration catholique. Née en 1919, la Confédération française des travailleurs chrétiens, plus connue sous son sigle, la CFTC, s'inscrit de manière originale dans le champ syndical français dominé par la gauche laïque. Dans un Midi déchristianisé voire anticlérical, le poids de ce syndicat reste relatif face à la CGT et même FO. En 1964, la CFTC devient la CFDT. L'essentiel des militants choisit la déconfessionnalisation de l'organisation syndicale. Ce choix crucial permet à la CFDT de voir grandir son audience puis de construire une nouvelle ligne qui amalgame référentiels d'inspiration catholique et valeurs de la « nouvelle gauche ». Cet héritage explique des engagements politiques de certains militants syndicaux dans un spectre large, du MRP au PSU... L'essentiel de l'ouvrage n'est pas là. Il retranscrit l'histoire de l'organisation régionale du syndicat. Cette histoire débute au sein de la CFTC qui crée dès les années 1950 un comité de liaison à l'initiative des unions départementales (UD) de l'Aude, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. Parallèlement, les militants CFTC s'impliquent dans la question régionale, notamment au sein de la CODER. Avec la création de la CFDT, ce débat reprend à l'initiative d'une partie des UD. Paradoxalement, dans une organisation qui prône la régionalisation, cette question se révèle complexe. Certains se méfient d'une organisation coupée de la base alors que d'autres ne souhaitent pas limiter le pouvoir des UD. Ce n'est qu'en avril 1972 que le débat sera tranché avec la création de l'union régionale intersyndicale. Deux modèles sont évoqués, le premier supprimant les UD, le second faisant des UD et des unions interprofessionnelles de secteur les structures de base de l'URI. C'est le second modèle qui est massivement approuvé. Piloté par son premier secrétaire régional, Max Fraisse, l'URI développe des initiatives nouvelles : création d'un organe régional, *L'Action ouvrière régionale*, mise en place d'une structure intercomités d'entreprises, UCELER, participation au débat régional, notamment au sein du conseil économique et social régional, création d'un conseil syndical interrégional, des groupes d'action pour la syndicalisation pour, dans les années 1980, stopper les

chutes d'effectifs, développement de formations. Cette montée en puissance de l'URI qui s'est progressivement créé sa légitimité n'est pas cependant linéaire. Après la forte croissance des effectifs, le déclin des années 1980 aboutira à des débats houleux sur les stratégies mises en œuvre. De même, le développement de nouvelles missions n'ira pas sans poser débat, notamment dans les unions départementales.

Dans un deuxième temps, l'ouvrage évoque les positions de la CFDT régionale sur les questions économiques et de société. L'ouvrage rappelle ainsi les débats bien connus, notamment la question des 35 heures, la mise en œuvre des lois Auroux, la commission paritaire interprofessionnelle régionale pour l'emploi, la mise en place des comités de bassin, la problématique de l'érosion du syndicalisme. L'une des questions abordées tient notamment à la sous-représentation de certains salariés dans le syndicalisme (femmes, cadres, jeunes, salariés des PME...). Dans un deuxième temps, les auteurs rappellent aussi que la CFDT n'est pas qu'une organisation de défense des salariés. À ce titre, elle a pris des positions très nettes en faveur d'un certain nombre d'enjeux de société. C'est le cas de la question de la consommation qui donne lieu à la création de structures spécialisées, ASSECO. C'est aussi les enjeux liés à l'environnement, l'énergie, la lutte contre le développement du nucléaire, la mixité, la lutte contre le racisme, la formation permanente, l'Europe, etc. Deux questions méritent un développement particulier. La première est la question des organismes paritaires. La CFDT y tient tardivement un rôle clef, gagnant la présidence de la CRAM ainsi que celle de la CPAM de Montpellier. Elle met ainsi fin à la domination de FO. La deuxième est la question andorrane. La CFDT s'est ainsi battue pour soutenir le travail de syndicalistes clandestins dans un territoire largement dépourvu de droits syndicaux et sociaux.

Enfin, le livre recense un certain nombre de combats menés par le syndicat dans les entreprises. Sont cités ici les conflits des marins-pêcheurs de Sète, de la Comolive à Sète, de la Comurhex, de la Littorale-Union Carbide. Les cas évoqués relèvent aussi du secteur public. C'est notamment la question de la gestion du temps de travail à Nîmes et Montpellier, villes qui reviennent progressivement sur les 35 heures qui avaient été mises en place dès 1982. Enfin, deux affaires qui ont défrayé la chronique régionale sont aussi recensées, celle du *Clos du Nid* en Lozère, et celle de *L'Espéridou* dans l'Hérault. Dans ces deux exemples, au-delà des conflits syndicaux traditionnels, la CFDT fut au cœur d'un combat qui touchait aussi de nouveaux enjeux. Dans le premier cas, ce fut la question des détournements de fonds d'un directeur qui était alors le premier employeur privé lozérien. Dans le deuxième, il s'agissait de dénoncer les pratiques d'un autre âge qui avaient entraîné la mort d'une résidente.

Cette histoire de la CFDT régionale est le premier jalon de l'histoire de ce mouvement. À ce titre elle fera date. On doit saluer ici la qualité de l'ouvrage, riche en iconographie. Écrit par des acteurs de cette histoire, ce livre dresse un panorama large de ce que fut la CFDT régionale dans les années 1970-1990. Il invite le chercheur à de nouvelles questions suscitées par l'ouvrage. Comment s'opère le passage entre la CFTC et la CFDT ? Qui sont les nouveaux militants ? Quelles tournures prennent les débats entre valeurs traditionnelles du syndicalisme d'obédience catholique et le nouveau modèle de l'autogestion adopté par l'organisation ? Comment se restructurent les rapports avec les autres organisations syndicales et les partis de gauche ? Ces nouveaux chantiers de recherche permettraient de répondre aux quelques limites de l'ouvrage. Ce dernier est parfois allusif sur certains acteurs ou moments de cette histoire. Il manque par ailleurs de références et de sources qui ne sont pas toujours clairement présentées. Enfin, la structure même du livre crée une ambiguïté : l'histoire de l'URI devient l'histoire de la CFDT régionale. Pour autant, les deux sont-ils synonymes ? Les éléments développés dans les deuxième et troisième parties renvoient-ils à la seule action de l'URI ou à celle des différents syndicats de la CFDT régionale ? Ces quelques limites ne sauraient masquer l'intérêt d'un livre important dans l'histoire du syndicalisme régional. On doit ici saluer l'initiative de l'URI et des syndicalistes qui se sont engagés dans ce travail.

Olivier DEDIEU

* * *
*

NOTES DE RECHERCHES :

LE CERCLE DES TRAVAILLEURS DE PERPIGNAN (1876-1888)

Le département des Pyrénées-Orientales peut, à juste titre, se prévaloir d'être l'un des départements les plus attachés à la cause républicaine. Cet attachement est démontré par l'exil ou les peines de prison que durent subir certains républicains roussillonnais lors du coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte. Aussi dès l'annonce de la Troisième République, les républicains se retrouvent facilement aux postes de responsabilités. Mais ces hommes ne représentent qu'une fraction du Parti républicain. Dans un département encore marqué par le souvenir de François Arago, ce sont ses héritiers politiques regroupés autour du journal *L'Indépendant* qui trustent les places.

Pendant les premières années de la Troisième République, il n'existe pas d'alternative chez les républicains. Il existe bien ça et là quelques personnes professant des idées plus avancées mais le manque d'organisation les empêche de se faire entendre. Le tableau n'est guère reluisant pour les républicains avancés, mais la situation va changer avec le retour de Justin Alavaill dans son département natal. Né à Céret en 1847, Justin Alavaill se trouve à Paris lorsque la Commune éclate, il y prendra une part suffisamment active pour être poursuivi jusqu'à Barcelone où il sera arrêté. Une fois sa peine de prison purgée, il revient dans les Pyrénées-Orientales pour propager les idées qu'il a défendues pendant la Commune. Aidé de son frère Élie, Justin Alavaill va tenter d'organiser politiquement les éléments avancés du Parti républicain. Pour cela, il va créer un club et un journal.

C'est le 29 janvier 1876 que paraît le premier numéro du *Républicain*. Ce journal survivra aux crises, interruptions de publication, changements de nom et d'étiquette pour finalement s'éteindre en 1910. Avec *Le Républicain*, les républicains avancés vont enfin bénéficier d'une caisse de résonance. En complément du *Républicain*, les frères Alavaill vont aussi créer un club, le Cercle des Travailleurs. Les origines et les premiers mois du Cercle des Travailleurs sont très obscurs, les deux principaux journaux du département, *L'Indépendant* et *Le Roussillon*, ne font allusion ni à sa création ni à ses activités. Même silence dans les rapports de police malgré la surveillance dont ce club devait être l'objet. Il semble cependant que le Cercle des Travailleurs n'ait pas été capable de réunir beaucoup de monde, il disparaît au cours des événements qui découlent du 16 mai 1877.

Le Cercle des Travailleurs va mettre longtemps à se relever de la répression qui suit le 16 mai, répression qui voit les frères Alavaill arrêtés et Justin condamné à une nouvelle peine de prison. Lorsque celui-ci revient dans le département au début de l'année 1879, il fonde un nouveau journal *La Farandole ou la semaine anticléricale des diocèses du Midi*. Dans les pages de ce nouveau journal, il n'est pas question du Cercle des Travailleurs, il en va de même dans les colonnes du *Roussillon* et de *L'Indépendant*. Il semble cependant que le Cercle des Travailleurs ne soit pas resté inactif durant cette période. D'après l'un de ses membres les plus influents, Auguste Cayrol, le Cercle des Travailleurs aurait, durant cette période, organisé des banquets populaires et pris part à l'essor de la Libre-Pensée dans le département¹.

Mais l'évènement majeur de cette période, celui qui marquera la geste du Cercle des Travailleurs, est le retour des amnistiés de la Commune à Port-Vendres durant les derniers mois de l'année 1879. Ce moment reste gravé dans la mémoire des membres du Cercle des Travailleurs, puisque trois ans plus tard, lorsqu'il présente sa démission du club, le député Émile Brousse, qui présidait alors le Cercle des Travailleurs, se souvient avec émotion avoir accueilli Louis Blanc lors de son arrivée à Perpignan². La lecture des archives de l'époque nous donne cependant une toute autre vision de cet évènement.

¹ *Le Républicain* du 4 octobre 1882.

² *L'Éclair* du 20 octobre 1882.

L'Indépendant et *Le Roussillon* ne citent jamais le Cercle des Travailleurs dans leurs comptes-rendus du retour des amnistiés. Quant à *La Farandole*, si Justin Alavaill commente le retour des amnistiés dans son journal, il ne fait nullement allusion au Cercle des Travailleurs. La seule référence au cercle pourrait se trouver dans un rapport du préfet : « *M. Louis Blanc était monté dans un char à bancs avec M. Salles, son secrétaire et quelques jeunes gens de Perpignan et Port-Vendres, sans consistance* »¹. En tout état de cause l'activité du Cercle des Travailleurs durant le retour des amnistiés ne semble pas avoir marqué ses contemporains et ce sont les députés opportunistes qui organisent le comité de secours aux amnistiés.

Même s'il ne nous a pas été possible de mettre en évidence les actions du Cercle des Travailleurs durant la première décennie de la Troisième République, ce dernier peut, à l'orée des années 1880, se prévaloir d'être le précurseur des clubs radicaux et il jouit d'une autorité morale certaine, même si celle-ci lui sera souvent contestée. Le danger d'une restauration monarchique ou impériale écarté, les républicains vont se combattre sur l'inclinaison à donner à la République. Dans le département, la mainmise des hommes de *L'Indépendant* sur les postes-clefs du département agace de nombreux républicains qui se laissent séduire par le Parti radical. Face à cet afflux de nouveaux militants, le Cercle des Travailleurs va avoir du mal à retrouver sa place et va devoir se réorganiser.

Au début de l'année 1881, l'activité du Cercle des Travailleurs est au point mort puisque c'est un Comité central républicain-radical qui s'occupe des élections municipales. Dirigé par les Alavaill, il ne semble être cependant qu'un autre nom pour le Cercle des Travailleurs. Les élections législatives de 1881 permettent au Cercle des Travailleurs de revenir sur le devant de la scène politique. Le 14 juillet, le Cercle organise un banquet républicain pour célébrer la fête nationale, ce qui nous permet de savoir qu'à cette date le Cercle des Travailleurs est présidé par Emile Brousse, accompagné du docteur Florence à la vice-présidence et d'Élie Alavaill au secrétariat². Cependant le Cercle va connaître une déconvenue lors de la désignation du candidat radical pour l'arrondissement de Perpignan-Ouest. En effet, son fondateur Justin Alavaill est battu par le docteur Valentin Magnan qui est lui poussé en avant par le journal *L'Éclair*, qui regroupe autour de lui l'autre partie de la famille radicale. Malgré plusieurs tentatives de Justin Alavaill pour faire annuler ce vote, il doit s'incliner devant Magnan.

Les municipales partielles des 12 et 19 février 1882 sont une autre occasion de constater la perte d'influence du Cercle des Travailleurs à l'intérieur du Parti radical. Désorganisé, le Cercle ne présente sa liste que le jour de l'élection : parmi ses candidats, des membres reconnus du cercle comme Joseph Triquera et le docteur Florence ainsi que des socialistes comme Hortala. Cette liste est devancée par la liste anti-opportuniste pour qui elle se désiste³. Cette élection prouve que le Cercle des Travailleurs a perdu sa suprématie sur le Parti radical. Le comité républicain anti-opportuniste, proche de *L'Éclair*, semble être désormais le club dominant dans la famille radicale.

Si l'affrontement entre clubs radicaux lors des municipales partielles de 1882 s'était passé dans le calme, il n'en sera pas de même quelques mois plus tard lors de la législative partielle de 1882. Cette élection marque un tournant dans l'histoire du Parti radical des Pyrénées-Orientales car elle crée en son sein des fêlures qui ne seront jamais colmatées. Il en sera de même pour le Cercle des Travailleurs. Le cercle envoie d'abord deux de ses membres, Bert et Baco, à la réunion du comité d'initiative radical, un comité ayant pour but d'unir toutes les familles radicales et socialistes. Mais ils en seront écartés lorsque les partisans de la candidature Magnan prendront le contrôle du comité.

Le Cercle des Travailleurs, sous l'impulsion de Justin Alavaill et Auguste Cayrol, va alors soutenir la candidature du futur président du Conseil Charles Floquet. Cette décision va provoquer la colère des membres les plus à gauche du club, des membres favorables à Magnan. Une longue polémique va s'engager sur les mérites de certains adhérents du cercle. Le premier visé est Auguste Cayrol. Dans les colonnes de *L'Éclair*, une personne se présentant comme l'un des membres fondateurs du

¹ADPO. 1M586 : Rapport du préfet au ministre de l'Intérieur du 13 octobre 1879.

²*L'Éclair* du 6 juillet 1881.

³*L'Éclair* du 12 et 13 février 1882.

Cercle des Travailleurs, conteste ce même titre à Auguste Cayrol, car il n'était pas encore électeur en 1877 lors de la fondation du cercle. Il rappelle aussi que Cayrol a obtenu son admission au club d'extrême justesse¹, admission responsable, toujours selon ce membre fondateur, de la désunion que connaît depuis le cercle. Cayrol répond, dans les colonnes de son journal, qu'il était présent lors de la fondation du Cercle des Travailleurs en tant que non électeur et que ses services rendus sont inattaquables, puisqu'il a organisé les banquets de 1878, qui ont fait beaucoup pour la renommée du Cercle des Travailleurs². Au-delà des attaques, somme toute, assez classiques en politique, nous pouvons voir l'importance prise par les premières années du Cercle des Travailleurs dans l'imaginaire des radicaux.

La réunion du comité d'initiative radical-socialiste, le 5 octobre 1882, tournant à l'avantage de la candidature Magnan, les soutiens de Floquet, sous l'impulsion de Cayrol, se déclarent partisans de la multiplicité des candidatures radicales. Ces derniers, vont donc se réunir sous l'égide du Cercle des Travailleurs, et proclamer leur soutien à Charles Floquet³. Ils élisent aussi leurs délégués pour le congrès du 8 octobre, qui se tient devant 100 délégués dans les salons du cercle *Le Progrès*, où la candidature Floquet est acclamée comme candidature républicaine.

La constitution d'un comité commun avec *L'Indépendant*, lui aussi partisan de Floquet, étant hors de propos, un comité républicain radical-socialiste se crée⁴. Il se distingue par son opposition à la municipalité de Perpignan, dirigée alors par l'intransigeant Alphonse Simon, puisque son président, Joseph Triquera et son vice-président, Julien Baco sont désignés comme conseillers municipaux démissionnaires. Ce comité ne connaîtra guère d'activité. Quelques jours avant l'élection, les partisans de Magnan, comme Emile Brousse ou Alphonse Simon présentent leurs démissions du Cercle des Travailleurs. Lettres de démissions évidemment publiées à la une de *L'Eclair*⁵. Il s'agit du dernier incident d'une des plus longues et des plus dures campagnes électorales des Pyrénées-Orientales. Le scrutin du 22 octobre 1882 voit la victoire de Charles Floquet avec 5294 voix contre 4233 à Magnan.

Les déchirures au sein du Parti radical s'approfondiront lors des législatives suivantes et le Cercle des Travailleurs subira de plein fouet les déchirements des élections législatives de 1885. Fidèle soutien de la candidature de Charles Floquet en 1882, le Cercle proroge, le 18 avril, son soutien à Floquet en lui adjoignant Emile Brousse et un candidat qu'il souhaite « *énergiquement et loyalement radical* »⁶. Le Cercle des Travailleurs, qui semble à ce moment là comme l'un des courants les plus stables et les plus cohérents de ces élections, va à son tour connaître des dissensions. Lors de sa séance du 6 juin 1885, le Cercle reçoit la demande d'admission de Jules Pams. Pour ce dernier qui n'est alors que, nonobstant sa fortune familiale, conseiller municipal opportuniste à Perpignan, cette adhésion est le premier pas d'une stratégie visant à la fusion des listes radicales et opportunistes et la création d'un ticket Floquet-Brousse-Pams.

Cette stratégie rencontre de fortes résistances au Cercle qui, le 13 juin 1885, vote, à l'unanimité moins deux voix, un ordre du jour « *repoussant toute compromission avec tout groupe ou organe qui défendrait dans les Pyrénées-Orientales la politique de M. Jules Ferry* »⁷. Plus que cet ordre du jour, les raisons qui ont motivé les deux abstentions nous éclairent sur les déchirements du Cercle des Travailleurs, car les deux abstentionnistes sont les deux personnalités les plus influentes du Cercle. L'une d'entre elles est, bien sûr, Jules Pams qui ne peut condamner une politique qu'il soutient. L'autre est plus surprenante puisqu'il s'agit d'Auguste Cayrol. Pour le journaliste du *Républicain*, cet ordre du jour ne va pas assez loin puisque *L'Indépendant* n'est pas directement désigné par cet ordre du jour. Il est sûr que l'affrontement entre ces deux tendances contraires ne pouvait qu'éclater, l'élection du bureau, le 4 juillet 1885, en fournira l'occasion. Ces élections semblent, de prime abord,

¹ *L'Eclair* du 7 octobre 1882.

² *Le Républicain* du 6 octobre 1882.

³ *Le Républicain* du 7 octobre 1882.

⁴ *Le Républicain* du 11 octobre 1882.

⁵ *L'Eclair* du 20 octobre 1882.

⁶ *Le Républicain* du 21 avril 1885.

⁷ *Le Républicain* du 16 juin 1885.

conforme à la ligne du cercle puisque les négociants Joseph Triquera et Henri Delclos, auteurs de l'ordre du jour anti-ferryste, sont réélus respectivement président et vice-président. Il n'en sera pas de même pour l'élection du secrétaire qui met aux prises Pams et Cayrol. Jules Pams est élu secrétaire par 24 voix contre 17 à Cayrol. Immédiatement Cayrol, ainsi que le vice-président Delclos, démissionne du Cercle, tournant ainsi une page de l'histoire de ce club¹.

Les démissionnaires ne perdent pas de temps pour créer un nouveau club. Ce dernier, nommé Cercle de l'Union Radicale, a son local au premier étage du café La Renaissance, rue Grande-la-Réal. Parmi le bureau l'on retrouve Henri Delclos au poste de président et Auguste Cayrol à celui de secrétaire². Ce cas de figure ne se limite pas au seul Perpignan puisque le Cercle des Travailleurs de Baixas change de nom pour s'appeler La Fraternité de Baixas³. La crise de 1885 semble avoir porté un coup fatal au Cercle des Travailleurs, qui doit se rallier à la candidature de Floquet et se retrouve privé d'organe de presse. Il renaîtra encore une fois de ses cendres mais c'est un Cercle bien moribond qui reprend ses réunions au cours de l'année 1886 et ne semble plus vivre que par communiqués, notamment pour manifester son opposition à Alphonse Simon.

Il faudra attendre octobre 1886, soit un an après les législatives de 1885, pour connaître la physionomie du Cercle⁴. Les hommes du *Républicain* ne semblent pas avoir tenté une entreprise de reconquête, il faut dire que ses trois figures emblématiques sont à ce moment fort occupées⁵. Aussi le bureau du Cercle des Travailleurs n'a guère changé avec Joseph Triquera à sa présidence et Jules Pams à son secrétariat. Mais les deux hommes quitteront rapidement le bureau du Cercle, qui est présidé en mai 1887 par Jacques Salettas, un membre historique du Cercle mais une personnalité politique de second rang⁶. Déjà privé d'une partie de ses adhérents, le Cercle des Travailleurs semble être désormais privé de fortes personnalités.

Il ne restait plus alors qu'à achever ce qui restait du cercle, ce qui semble s'être produit lors du mois d'août 1888. Au cours d'une réunion, qui ressemble plus à une cérémonie funèbre, un membre dénommé Pons, déclare que, même si le cercle n'est pas officiellement dissous, il a donné congé de son local et ne se réunit plus régulièrement. Parmi les personnes assistant à cette réunion, Emile Brousse et Joseph Triquera déclarent la nécessité d'unir tous les radicaux dans un nouveau club⁷.

La triste fin du Cercle des Travailleurs n'est pas surprenante. En effet, il appartenait à une époque révolue où les radicaux ont pu passer pour des utopistes, une époque où la République était en danger et où les radicaux ne pouvaient se permettre de marcher séparément. Le regret de cet âge « *héroïque* » du radicalisme est bien perceptible dans l'idéalisation des actions menées par le Cercle au cours des années 1870. Alors que rien dans les sources de l'époque ne nous permet de dire que ces actions furent particulièrement significatives, ses membres en gardent un souvenir ému quitte à en exagérer la portée. Le Cercle des Travailleurs disparaît à une époque où les radicaux sont tentés par le boulangisme et sont divisés en plusieurs chapelles. La fin du Cercle des Travailleurs est celle de l'ère des illusions pour les radicaux qui entrent dans l'ère des notables.

Denis CORRATGER

¹ *Le Petit Catalan* du 6 juillet 1885.

² *Le Roussillon* du 10 août 1885.

³ *Le Roussillon* du 10 août 1885.

⁴ *L'Éclaireur* du 5 octobre 1886.

⁵ Justin Alavaill travaille à Paris, Élie est au Tonkin tandis qu'Auguste Cayrol est viguier d'Andorre.

⁶ *L'Éclaireur* du 16 mai 1887.

⁷ *L'Éclaireur* du 11 août 1888.

LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES LÉGISLATIVES DE 1962 DANS LE GARD (2^e partie)

Une année électorale marquée par la guerre d'Algérie

En janvier 1961, les Gardois avaient dit oui à la question que leur posait le général de Gaulle dans les mêmes proportions qu'en 1958. Mais cette approbation n'était pas aussi marquée qu'ailleurs : avec un peu plus de 26 % d'abstention (contre 17 % en 1958), soit à peine plus que dans l'ensemble de la métropole¹, 63 % des Gardois (contre 75 % sur le total des votes métropolitains) s'étaient prononcés en faveur de la poursuite de la politique d'autodétermination en Algérie. Par ailleurs, le Non de 1961 était plus élevé dans les milieux ruraux où le mécontentement agricole était particulièrement fort. Néanmoins, les électeurs des centres urbains ne furent pas massivement en faveur du Oui : ainsi Nîmes enregistra le plus fort taux d'approbation (68,5 %) mais aussi le plus fort taux d'abstention. Le préfet Yves Cazaux résumait assez bien les choses dans son rapport du 10 janvier : « L'acquiescement donné à l'appel du chef de l'État n'a pas été exprimé pour une grande partie du corps électoral dans la sérénité des consciences. Les très nombreux contacts ou sondages pris dans l'opinion en dehors des milieux politiques font nettement apparaître que l'on a voté Oui dans la plupart des cas en espérant que le chef de l'État pourra mettre prochainement un terme aux événements d'Algérie malgré les doutes, malgré les réserves, malgré les inquiétudes »². Le Parti communiste qui s'était engagé dès le début de la guerre contre l'envoi des rappelés puis des appelés³, qui avait mobilisé de façon continue depuis 1956 ses adhérents et sympathisants pour manifester en faveur de la paix, qui s'était engagé dans la dénonciation des méthodes de l'armée, qui avait ouvertement pris le parti du FLN (les « patriotes algériens » dans le vocabulaire des militants) en particulier dans le bassin minier, le Parti communiste, ses élus, ses électeurs, répugnaient à donner à de Gaulle un blanc-seing au prétexte que la politique menée en Algérie allait dans le sens d'une probable indépendance. Ils y répugnaient d'autant plus que les effectifs militaires envoyés sur place ne diminuaient pas, que les combats se faisaient plus meurtriers et que de Gaulle apparaissait impuissant face à la pression des Pieds-Noirs en Algérie. C'est précisément à partir du printemps 1961 marqué par l'assassinat le 31 mars du maire d'Évian, Camille Blanc, puis par le putsch des généraux le 22 avril et enfin l'échec des premières négociations d'Évian le 13 juin, que le Parti communiste s'engage dans une dénonciation systématique à la fois de l'OAS et du laxisme avec lequel de Gaulle la combat. Manifestations, mobilisation de ses journaux, de ses adhérents, des associations qu'il contrôle, le parti est en première ligne. Il continue à mobiliser avec d'autant plus de détermination que des événements forts lui permettent de s'affirmer dans l'opinion comme une force de vigilance. Le drame du métro Charonne résume bien tout ce qui peut pouvoir donner raison à lecture que le Parti communiste fait de la situation.

Le référendum du 8 avril 1962 portait sur l'approbation des accords d'Évian (signés le 18 mars) et sur l'attribution au président de la République de « pouvoirs particuliers » pour en assurer l'application. Les résultats dans le Gard apparaissent extrêmement nets, malgré une abstention aussi élevée qu'en 1961 (presque 26,5 %) : le Oui obtient 90,7 % et le Non 9,3 %. Toutes les sources, articles de presse, rapports des Renseignements généraux, rapports du préfet, convergent sur l'absence d'enjeu de cette consultation. Une campagne d'autant plus terne que cinq des six parlementaires du Gard se prononcent en faveur du Oui. Seul Jean Poudevigne refuse de donner une consigne de vote en déclarant on ne peut plus laconiquement : « On ne peut dire non à la paix »⁴. La position du PSU demandant de déposer un bulletin nul n'a pas été suivie⁵. D'une manière générale, la campagne se déroule sans passion et sans engagement militant. Seul le Parti communiste est actif mais les réunions qu'il organise ne rassemblent à chaque fois que 30 à 40 personnes. La cécité du préfet Bernard

¹ C'est en Algérie que l'abstention est spectaculaire avec un taux record de 40 %.

² Arch. dép. du Gard, CA 1652, rapport au ministre de l'Intérieur, 10 janvier 1961.

³ Voir Bernard DESCHAMPS, *Les Gardois contre la guerre d'Algérie*, Pantin, Le Temps des cerises, 2003.

⁴ *Midi Libre*, 7 avril 1962. Les six parlementaires du Gard y prennent position la veille du scrutin. Jean Poudevigne précise : « Nous regrettons que la deuxième question soumise au référendum, relative aux pleins pouvoirs, suscite par son libellé les hésitations des électeurs comme des élus démocrates ».

⁵ 2,4 % seulement de plus qu'en 1961.

Vaugon¹ dans le rapport au style éminemment gaullien qu'il envoie le 10 avril, en est d'autant plus surprenante : « L'étude des résultats comme les positions dévoilées par la campagne électorale établissent que les électeurs ayant voté favorablement se sont prononcés surtout en faveur de la paix en Algérie et contre l'OAS dont l'action violente provoque la réprobation la plus vive. Et aucune exégèse partisane ne pourra atténuer l'évidence que la grande majorité de ces électeurs ont apprécié l'occasion que leur offrait cette nouvelle consultation de témoigner en même temps leur fidélité, leur confiance, leur attachement au général de Gaulle et la satisfaction que leur inspire la stabilité, l'autorité et l'efficacité des institutions »².

Le référendum du 28 octobre 1962 intervient dans un contexte politique national d'extrême tension entre de Gaulle et les parlementaires. On peut simplement rappeler que dès le 8 juin, le général envisage dans une formule très sibylline la tenue d'un référendum pour « assurer que la République puisse demeurer forte », créant un climat d'interrogation et d'inquiétude au sein de la classe politique. Le 20 septembre, il annonce précisément dans une allocution à la radio et à la télévision, alors que l'attentat du Petit-Clamart le 22 août avait créé un choc dans l'opinion, que ce référendum portera sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Le président du Sénat, Gaston Monnerville, prend la tête d'une très large opposition parlementaire qui considère ce référendum non seulement anticonstitutionnel³, mais surtout comme un coup porté à la suprématie des représentants du peuple. C'est Paul Reynaud qui à l'Assemblée nationale demande la censure du gouvernement, lequel est renversé le 5 octobre⁴. De Gaulle réagit par la dissolution de l'Assemblée et décide de tenir le référendum trois semaines avant les législatives afin que le succès escompté se traduise par une dynamique électorale en faveur des candidats gaullistes. En ce qui concerne le Gard, la tenue de ce référendum est intéressante dans la mesure où pour la première fois depuis longtemps, une question posée par de Gaulle n'est pas conditionnée par l'enjeu algérien. Certes, se pose dans le département la question des rapatriés, mais les Gardois peuvent désormais dire non à de Gaulle sans avoir à dire non à une solution en Algérie. Car effectivement le Gard vote Non et de façon franche avec 53 % des suffrages exprimés⁵. Seule la 1^{ère} circonscription, (Nîmes), celle du député UNR Pierre Gamel, a voté oui (à 51 %). La 2^{ème} a voté non à 52 %, la 3^{ème} à 55 % et la 4^{ème} à 53 %. L'explication tient bien évidemment à des facteurs politiques. Tous les parlementaires du Gard à l'exception de Pierre Gamel ont appelé à voter non et la faiblesse structurelle du gaullisme dans le département se révèle profonde en particulier dans les bastions communistes et socialistes des Cévennes et du Bas-Gard, ainsi que dans les fiefs indépendants de la vallée du Rhône et du Vigan.

Si a posteriori il est aisé de considérer le référendum comme annonciateur des résultats des législatives, curieusement, à la veille de ces dernières personne n'envisage sérieusement un bouleversement électoral. Seule la deuxième circonscription semble présenter des éléments d'incertitude. Quatre candidats y sont en piste : Jean Poudevigne qui se représente, Gilberte Roca pour le Parti communiste qui espère reconquérir un siège, Armand Cavard, le maire de Flaux présenté par l'UNR et enfin, Robert Gourdon, le maire et conseiller général de Vauvert, désormais PSU⁶. La SFIO dont l'implantation est très faible dans cette circonscription a préféré ne pas présenter de candidat en appelant à soutenir Gourdon dont le passage de la SFIO au PSU est au demeurant passé inaperçu chez une partie de ses électeurs ruraux pour qui il est resté une figure historique du socialisme gardois et surtout leur député pendant 10 ans de 1948 à 1958⁷. Ce qui pouvait rendre

¹ Venant de Corse, Bernard Vaugon qui remplace Yves Cazaux, arrive à Nîmes début janvier.

² Arch. dép. du Gard, CA 1652, rapport au ministre de l'Intérieur, 10 avril 1962.

³ La constitution prévoit que toute proposition de révision doive d'abord être votée par les deux chambres.

⁴ Par 280 voix alors que 241 étaient nécessaires.

⁵ L'abstention est identique à celle des deux précédents référendums : 26 %.

⁶ Sur l'engagement de Robert Gourdon contre la guerre d'Algérie, voir la contribution de Bernard DESCHAMPS, « Un cas : militants anticolonialistes dans le Gard (1954-1962) », colloque *Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, 20-22 juin 2006, Lyon, ENS LSH, 2007, http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=199

⁷ C'est la démission de Paul Béchar, nommé gouverneur en AOF en décembre 1948, qui lui permet de devenir député en sa qualité de deuxième de la liste présentée par la SFIO aux législatives du 10 décembre 1946 (sous la IV^e République les députés sont élus sur la base d'un scrutin de liste à la proportionnelle). La loi d'appareillements qu'il vote en 1951 permet à la SFIO d'envoyer dans le Gard deux députés à l'Assemblée (contre un en 1946) et il est directement élu en tant que deuxième de la liste conduite à nouveau par Paul Béchar. Il mène la liste SFIO en 1956 (Paul Béchar ayant été élu sénateur) qui n'obtient qu'un siège sur les

complexe l'exercice périlleux des prévisions, auquel les Renseignements généraux étaient pourtant rompus, c'est qu'aux manœuvres des appareils, aux sympathies des électeurs, au respect des consignes partisans et aux intérêts des catégories professionnelles, il fallait ajouter l'inconnue du vote des rapatriés, peut-être 1.500 électeurs dans la circonscription¹. On peut simplement souligner quelques éléments qui témoignent de l'importance de la part de l'arbitraire dans cette circonscription. Ainsi les électeurs socialistes devraient logiquement porter leurs voix sur Robert Gourdon, Poudevigne apparaissant pour les élus SFIO locaux comme un candidat réactionnaire, proche des milieux ecclésiastiques et surtout étiqueté « Algérie française ». Il n'empêche, les Renseignements généraux estiment que la moitié des socialistes pourraient voter pour lui eu égard à son soutien envers Edgar Tailhades à l'occasion des sénatoriales². Les radicaux devraient eux aussi logiquement voter pour Gourdon ne serait-ce que pour le remercier d'avoir à ces mêmes sénatoriales mis le socialiste Paul Bécharde en ballottage au premier tour, permettant ainsi l'élection de Suzanne Crémieux. Pourtant, celle-ci fait une campagne particulièrement discrète en faveur de Gourdon dans la mesure où le vote communiste a été déterminant pour elle au second tour. Chez les communistes précisément, la candidature de Gilberte Roca ne soulève guère l'enthousiasme des dirigeants départementaux. Députée du Gard de 1945 à 1958, c'est-à-dire à une époque où les circonscriptions n'existaient pas et où l'on votait pour des listes dont le pourcentage de voix recueillies déterminait le nombre de députés, Gilberte Roca incarnait le Parti communiste plus qu'elle n'incarnait un terroir en particulier cette deuxième circonscription où domine la vigne. A la direction du parti, précisément, elle est jugée très mauvaise avocate de la viticulture alors que dans cet exercice, Poudevigne excelle tout comme Robert Gourdon, initiateur du Centre régulateur du marché des vins³. Au demeurant, bon nombre d'électeurs communistes préfèrent Gourdon à Gilberte Roca et l'on craint au Parti qu'elle ne puisse pas même faire le plein des voix de 1958⁴. Jean Poudevigne apparaît d'autant plus difficile à battre qu'il bénéficie de la sympathie de nombreux cadres de l'UNR du Gard qui voient en lui l'unique rempart contre Gilberte Roca. Lors de la houleuse réunion du 7 octobre évoquée plus haut, il fut même question de ne pas lui opposer pour cette raison un concurrent gaulliste, alors même qu'était adopté le principe d'en présenter un dans toutes les circonscriptions où le député sortant remettait son mandat en jeu en ayant appelé à voter non au référendum. C'est précisément sa position en faveur du Non qui inquiète les Renseignements généraux. Elle semble lui avoir aliéné le soutien de nombreux propriétaires terriens en particulier autour de Beaucaire, Fourques et Bellegarde et il n'est pas exclu

cinq dévolus au département. En 1958, le scrutin est désormais uninominal à deux tours dans le cadre de circonscriptions délimitées. Quatre sont créées dans le Gard qui perd un député. Très logiquement, Robert Gourdon se présente dans la deuxième où se trouve son fief de Vauvert dont il est maire depuis 1945 mais il est battu dès le premier tour.

¹ Un rapport des Renseignements généraux du 9 novembre 1962 estime le nombre d'électeurs rapatriés résidant dans le Gard à 6.000 (Arch. dép. du Gard, CA 1691). Or l'ensemble de la population rapatriée vivant dans le Gard, par ailleurs très instable, mobile, en transit, s'élève à environ 17.000 personnes mi-octobre. Plus de 60 % d'entre elles sont installées à Nîmes et moins de 4.000 vivent dans la deuxième circonscription (voir Didier LAVRUT, *op. cit.*) ce qui laisse supposer un potentiel un peu inférieur à 1.500 électeurs selon le quotient retenu par les Renseignements généraux sur la base des inscriptions sur les listes électorales.

² Il s'agit plus largement de la règle d'assistance dans le cadre d'un « Cartel du Non » : pas de candidat SFIO ni MRP face à Jean Poudevigne (CNIP). En échange, pas de candidat SFIO ni CNIP face à Édouard Thibault (MRP) dans la 3^e circonscription et pas de candidat CNIP ni MRP face à Paul Bécharde (SFIO) dans la quatrième. Cette règle ne vaut pas pour la première circonscription puisque le député sortant est UNR. Ces accords facilités par l'enjeu qu'a imposé de Gaulle dans son discours du 7 novembre (« les partis de jadis contre de Gaulle ») sont proposés à l'échelon national pour le principe et décidés à l'échelon départemental quant aux modalités d'application. Force est de reconnaître qu'ils s'imposent à des militants et à des cadres locaux souvent peu enthousiastes.

³ Il est l'auteur d'une série importante de rapports et de propositions de lois sur les questions viticoles. Son projet de centre régulateur du marché des vins voulait assurer la sécurité des agriculteurs en leur permettant de bénéficier de prix de vente garantis et en les assurant contre les calamités agricoles. Il voulait également protéger les consommateurs contre les risques de pénurie et de hausse des prix du vin. Il va s'attacher sans succès au cours de ses trois mandats à faire voter ce projet.

⁴ Elle avait au second tour recueilli les deux tiers des voix obtenues par Jean Poudevigne (21.501 contre 36.237)

que ces voix ne se portent sur Armand Cavard, le candidat UNR, ce qui en définitive ne pourrait que favoriser Gilberte Roca¹.

Reste la grande inconnue de ce scrutin dans le Gard, les rapatriés d'Algérie. En cette fin d'année 1962, la grande majorité d'entre eux partage une hostilité très forte envers le général de Gaulle tout comme une opposition viscérale envers le Parti communiste qui a affiché de façon continue son soutien à l'indépendance algérienne. Il faut ajouter qu'au plus fort de l'exode des Pieds-noirs, au mois de juillet, la *Marseillaise* a ostensiblement affiché son hostilité aux rapatriés perçus sinon comme des soutiens, du moins comme des complices potentiels de l'OAS et le quotidien communiste a consacré chaque jour sa première page à ces affaires de banditisme pied-noir (hold-up, agressions, attaques de banques, racket de commerçants, etc.) qui ont marqué Marseille durant l'été 1962². Les 17.000 rapatriés présents dans le Gard au mois de novembre sont pour l'essentiel répartis sur les première et deuxième circonscriptions. Environ 10.000 sont à Nîmes, 2000 à Alès et sans doute 4.000 dans la deuxième circonscription, principalement à Sommières, Beaucaire, Saint-Gilles, le Grau-du-Roi, Bagnols-sur-Cèze, Uzès. S'il est extrêmement difficile d'avoir des chiffres précis surtout en cette période de grande instabilité des flux et des déplacements, la création d'une section d'association de rapatriés est le plus souvent un excellent indicateur de la présence d'un groupe suffisamment important³. Pratiquement tous les rapatriés compte tenu de leur situation extrêmement précaire sont des lecteurs assidus et attentifs du *Méridional – La France* et il y a à cela deux bonnes raisons. En premier lieu, le quotidien de Jean Fraissinet dont l'édition gardoise est dirigée par Francis Panazza⁴ et qui s'est toujours affiché « Algérie française », a fait, depuis le printemps 1962, de l'exode des Pieds-noirs sa priorité. En second lieu, Fraissinet a transformé son quotidien en une véritable tribune pour les rapatriés. Dans le chaos de l'été et de l'automne, il apparaît comme le seul espace où soient signalés les cas les plus dramatiques et où soient publiés des annonces, des avis de recherches, des lettres de détresse, des offres de services, d'emplois, des adresses d'hébergements, des informations précises sur les droits, les allocations, les prestations, les secours, les démarches administratives, les tuyaux, etc. Dès le 25 mai, il crée une rubrique intitulée « le Journal des rapatriés » auquel s'ajoute un complément spécifique dans chaque édition départementale, le plus souvent laissé à la charge des associations de défense des rapatriés qui l'utilisent pour faire circuler leurs informations et leurs communiqués. Non seulement le *Méridional* appelle à voter pour les candidats qui font de la défense des rapatriés leur priorité, mais tous les responsables des associations (dont le parcours politique à l'extrême droite n'est pas un secret) font de même. Ils appellent ainsi les rapatriés à voter massivement en faveur du jeune maire CNIP de Bernis, Henri Laget (première

¹ À Gilles Perrault qui l'a suivi pendant une journée pour un reportage du *Nouveau Candide* et qui l'interroge sur cette difficulté, Jean Poudevigne très pragmatique et qui n'en est pas à une contradiction près répond : « Mon problème est le suivant : 28.000 de mes électeurs ont voté oui. Je veux en récupérer 20.000 sans perdre pour autant ceux qui ont voté non. Voici ma démarche : je dis « Je prends acte du oui. Je suis un démocrate ». Personne ne peut me reprocher d'être un démocrate. Et je vais plus loin que les Oui : je réclame un régime présidentiel, tout en restant celui qui a fait voter non. De cette manière, chacun y trouve son compte ». *Le Nouveau Candide*, n° 81, 15 – 22 novembre 1962, p. 3.

² La Fédération communiste des Bouches-du-Rhône avait fait imprimer une affiche qui fut placardée dans tout Marseille : « Non Marseille ne sera pas Chicago ! » où il était demandé aux « repliés d'Algérie » de se « placer sans réserve du côté des travailleurs » et où était réclamé l'arrestation immédiate des « tueurs de l'OAS et leurs complices, Fraissinet et le *Méridional* ».

³ Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples, le 5 juin 1962, Lucien Franco, président de la Fédération nationale des Français d'Algérie (FNFA) dont le siège national est à Montpellier, crée une section au Grau-du-Roi à l'issue d'une réunion tenue à la mairie. Un bureau est constitué et présidé par le docteur Pettennati. Le même Lucien Franco est à Bagnols-sur-Cèze le 24 juin là encore pour ouvrir une section. A Nîmes, l'Association départementale des Français d'AFN que préside depuis juillet 1962 Alain de Cacqueray, elle aussi affiliée à la FNFA, encadre les rapatriés et effectue en liaison avec la préfecture un travail considérable. Une association rivale de la FNFA mais beaucoup plus influente au niveau national, l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-mer et leurs amis (ANFANOMA), dont le président pour l'Hérault est Armand Cascio, tente à partir de novembre de s'implanter dans le Gard et crée des sections à Alès, à Uzès (les seules vraiment dynamiques) et même à Bagnols-sur-Cèze, au moment où l'Association départementale d'Alain de Cacqueray rompt avec la FNFA, devient autonome et prend le contrôle de la plupart des sections du Gard (voir Didier LAVRUT, *op. cit.*).

⁴ Lequel a fait une tentative infructueuse en se présentant aux élections cantonales de juin 1961 dans le 1^{er} canton de Nîmes sous l'étiquette des Indépendants. Il ne recueille que 460 voix soit 5 % des suffrages.

circonscription), 37 ans, exploitant agricole, futur responsable de la FNSEA du Gard. Ils appellent bien entendu à voter pour Jean Poudevigne dans la deuxième circonscription et par principe, tant la présence des rapatriés y est faible, pour Jacques Triaire, un artisan ferronnier du Vigan qui se présente dans la quatrième circonscription sous l'étiquette poujadiste UFF¹. Aussi est-il difficile de penser que l'appel lancé par la *Marseillaise* dans son édition du 15 novembre (« Et vous, repliés d'Algérie ? »), trois jours avant le premier tour, ait été suivi, tant il témoigne du fossé qui sépare la culture politique des rapatriés, enracinée dans la spirale de sept années de guerre en Algérie et le sentiment profond d'avoir été trahis, de celle des communistes métropolitains².

Ceci dit, le poids électoral des rapatriés a certainement été bien mince à l'occasion de ces législatives. Ils sont bien peu nombreux à avoir fait la démarche de s'inscrire sur les listes électorales. Les Renseignements généraux estiment le nombre d'inscriptions à 6.000 pour le Gard et sans doute est-il exagéré si l'on considère qu'il n'est que de 2.500 pour la première circonscription³. On comprend aisément que l'inscription sur les listes électorales ait été secondaire⁴ par rapport à la recherche d'un toit, d'un travail, de nourriture, d'une école pour les enfants, mais plus profondément, les rapatriés d'Algérie ont quitté la politique en même temps qu'ils quittaient l'Algérie, avec beaucoup de rancœur et de colère. Ils sont peu nombreux à assister aux réunions électorales comme la plupart des Gardois au demeurant. Henri Laget ne rassemble que 150 auditeurs à la réunion qu'il tient le 12 novembre au Foyer communal de Nîmes et seuls quelques rapatriés sont présents. Lorsque l'un d'eux lui demanda si la France allait continuer à donner des milliards de nouveaux francs au gouvernement de Ben Bella, Henri Laget répondit que cet argent « serait mieux utilisé en faveur des nombreux rapatriés qui se trouvent en France et plus particulièrement dans notre région où ils se plaisent ». La réplique fusa aussitôt : « Nous ne sommes pas des rapatriés. L'Algérie est notre patrie. Nous sommes des réfugiés »⁵. Par ailleurs, Jean Poudevigne, très prudent, joue il est vrai sur la corde sensible auprès des rapatriés. Mais ayant conscience de la faiblesse de leur mobilisation et conscient que la page algérienne a été tournée, il s'emploie à aborder essentiellement d'autres questions⁶.

¹ Union et fraternité française. Pierre Poujade avait lancé ce sigle le 25 septembre 1961 lors d'une réunion à l'Alcazar de Marseille devant 400 personnes dans une perspective d'élargissement de l'UDCA. Par ailleurs, Pierre Poujade avait lancé le 1^{er} octobre 1962, à Nîmes à la « Brasserie moderne », l'Union de défense des réfugiés d'Algérie (UDRA), un mouvement délibérément destiné à mobiliser les rapatriés et qui, s'il resta sans lendemain, permit aux candidats UFF d'avoir la caution et l'appui des associations de rapatriés lorsqu'ils n'étaient pas en concurrence avec un candidat CNIP (ainsi René Cancel, un commerçant nîmois auparavant candidat UDCA aux cantonales de 1961 dans le 1^{er} canton de Nîmes et qui se présente sous l'étiquette UFF dans la 1^{ère} circonscription ne reçoit l'appui ni du *Méridional*, ni de l'Association départementale des rapatriés d'Algérie dans la mesure où il est en concurrence avec Henri Laget).

² « Les communistes algériens et français vous ont dit courageusement la vérité dès le début en indiquant que l'Algérie devait accéder à l'indépendance, que son évolution vers l'indépendance était inéluctable et qu'il valait mieux pour vous être des artisans conscients de cette marche à l'indépendance. Vous n'avez alors pas cru devoir écouter les communistes. Vous savez ce qu'il est advenu de vous, de l'Algérie, des promesses qu'on vous avait faites. Maintenant réfléchissez ! Si vous décidez de rester en France, votre avenir n'est pas avec les aventuriers, l'OAS ou la réaction, mais aux côtés des forces démocratiques de France, aux côtés des communistes qui vous ont toujours dit la vérité. Cela aurait pu se faire en 1954, 1955, 1956 ou avant ! Mais si cela ne s'est pas fait alors, un vieux proverbe dit qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire » (*La Marseillaise*, 15 novembre 1962).

³ C'est le chiffre communiqué par Pierre Régnier-Vigouroux, conseiller municipal nîmois et membre du bureau de l'Association départementale des Français d'AFN lors de la grande réunion du 21 octobre 1962 au Foyer communal de Nîmes, en présence du préfet (*Méridional – La France*, 22 octobre 1962). *La Marseillaise* dans l'article cité plus haut du 15 novembre 1962, parle de 2.000 inscrits pour Nîmes.

⁴ Il faut néanmoins préciser que le pourcentage d'inscriptions sur les listes électorales dans le Gard n'est pas aussi faible qu'à Marseille où l'on aurait 7.000 inscriptions pour 120.000 rapatriés (voir le compte-rendu de la réunion organisée par l'ANFANOMA le 13 octobre dans le *Méridional – La France*, 14 octobre 1962).

⁵ Arch. dép. du Gard, CA 1691, rapport des Renseignements généraux, 13 novembre 1962.

⁶ Dans le même reportage de Gilles Perrault évoqué plus haut pour *Le Nouveau Candide*, Jean Poudevigne explique : « Ici, c'est le Midi. Il faut savoir se bagarrer, remuer les gens. Tenez, quand je parle à des réunions de rapatriés, quand je leur dis d'une voix rauque « Votre Algérie, on vous l'a volée ! », mais ils m'applaudissent debout cinq fois en cinq minutes ! Je leur mets les larmes aux yeux ! Ça me fait un peut mal au cœur mais il faut ce qu'il faut ». Et à la question de Gilles Perrault : « Vous étiez Algérie française ? », la réponse est pour le moins normande : « Plutôt, oui. Mais pas trop ». *Le Nouveau Candide*, *op. cit.*, p. 3.

Le triomphe de la gauche

Aucun candidat n'est élu au premier tour de scrutin le 18 novembre, comme chacun pouvait s'y attendre. L'abstention a été encore plus forte qu'à l'occasion des référendums précédents et a atteint 33 %, le tiers du corps électoral. Dans la première circonscription, Pierre Gamel, malgré une perte de 3.000 voix par rapport à 1958, devance légèrement le communiste Louis Maurin, un vieux militant, permanent du parti qui incontestablement progresse par rapport à 1958. Les socialistes sont en baisse recueillant moins de la moitié des voix communistes. Le vote poujadiste s'effondre littéralement. Dans la 2^{ème} circonscription, Jean Poudevigne qui a fait une campagne à l'américaine, extrêmement active en parcourant tous les villages et en soignant attentivement son image¹, arrive en tête devant Gilberte Roca, tous deux étant en légère hausse. Mais la surprise réside dans le score d'Armand Cavard (UNR) qui avec 11.529 voix double son résultat de 1958 (5.293 voix) et dépasse la barre des 20 % des suffrages exprimés. Dans la troisième, Edouard Thibault enregistre un sérieux revers avec 7.000 voix de retard sur le candidat communiste, Roger Roucaute. La surprise là encore vient du bon score du candidat UNR, Pierre Jalu, un cafetier limonadier d'Alès, au parcours hétéroclite qui double comme Cavard ses voix par rapport à 1958. Enfin, dans la quatrième circonscription, Paul Bécharad au terme d'une extraordinaire campagne menée depuis son lit d'hôpital en raison d'un grave accident de la route, devance légèrement le communiste Marcel Ferrier et le candidat UNR Robert Clop, chirurgien dentiste à Alès.

Le succès relatif des candidats gaullistes, tous en mesure d'être présents au second tour mais parfois au prix d'improbables triangulaires, donne à ces élections le piment qui leur manquait. On le voit à la mobilisation des électeurs pour le second tour où presque 12.000 suffrages supplémentaires s'expriment le 25 novembre, ramenant le taux d'abstention à 28 %. Par ailleurs, deux dynamiques nouvelles se précisent à la grande surprise des observateurs. En premier lieu ce que les gaullistes appellent une dynamique de Front populaire, c'est-à-dire un rapprochement entre socialistes et communistes (demandé au niveau national par Guy Mollet) marqué par des accords de désistement et par des transferts de voix. Et d'autre part, la volonté des candidats gaullistes, dans l'euphorie de leurs bons résultats, de rester présents au second tour.

	1 ^e circonscription Nîmes	2 ^e circonscription Est et Bas Gard	3 ^e circonscription Nord	4 ^e circonscription Ouest
Inscrits	64.061	84.483	66.648	47.799
Votants	38.452	58.692	46.890	32.505
Exprimés	37.529	55.072	45.128	31.462
Abstention	40 %	30 %	30 %	32 %

¹ « Une ou deux fois par an, je mijote une intervention soignée à la Chambre et je préviens les correspondants locaux. Ma force, voyez-vous, c'est d'appliquer à la politique les recettes du public-relations. (...) Pour mes affiches, un texte très court et une grande photo. Qu'on le veuille ou non, le pouvoir se personnalise. L'Allemagne, c'est Adenauer; l'Amérique, c'est Kennedy; la France, c'est de Gaulle. Ici, la deuxième circonscription, c'est Poudevigne. (...) J'ai fait retoucher mes photos par Harcourt. Vous avez peut-être remarqué que j'ai les maxillaires un peu saillants. Sur la photo, ils sont rognés. Les suffrages féminins sont trop importants pour qu'on néglige tout ça. J'ai appris qu'un de mes concurrents avait dit de moi : « Ce salaud-là, il a même la gueule électorale !... ». *Le Nouveau Candide*, op. cit., p. 3.

<u>Législatives 1962</u>	1 ^e circonscription	2 ^e circonscription	3 ^e circonscription	4 ^e circonscription
2^{ème} tour	Nîmes	Est et Bas Gard	Nord	Ouest
Votants	41.222	61.863	51.782	33.510
Exprimés	38.385	60.141	49.488	32.042
Abstention	36 %	27 %	23 %	30 %

Pour Robert Clop, dans la quatrième circonscription, la question de rester présent relève de la logique la plus élémentaire : un socialiste et un communiste étant arrivés devant lui, il peut espérer jouer de leur opposition¹ et ce serait pour cet ancien déporté, invalide de guerre, membre du Conseil national de l'UNR mais ayant toujours échoué dans ses différentes candidatures aux municipales d'Alès, un exploit qui lui permettrait de s'imposer au sein de l'UNR du Gard². Marcel Ferrier envisage sérieusement le risque. Le 20 novembre, le Comité fédéral du Parti communiste réunit à Nîmes par Emile Jourdan fait de la défaite de l'UNR dans le Gard l'objectif absolu pour le second tour³. Il se désiste très rapidement appelant les communistes à élire Paul Béchard. En revanche, dans la troisième circonscription, la volonté de Pierre Jalu de se maintenir face à Paul Thibault (ce qu'il avait déjà fait en 1958) reviendrait à priver ce dernier des voix gaullistes face à un candidat communiste (Roger Roucaute) qui pour le coup serait certain d'être élu. C'est le préfet Vaugon en personne, à la demande de Paris, qui lui intime l'ordre de se retirer⁴. Néanmoins la circonscription semble acquise à Roger Roucaute tant son avance (près de 7.000 voix) est confortable. Le même cas de figure se présente dans la deuxième circonscription, là où le duel entre Jean Poudevigne et Gilberte Roca s'annonce serré. Compte tenu du faible écart qui les sépare (un peu plus de 2.000 voix⁵), le maintien d'Armand Cavard fort de ses 11.529 voix est triplement incompréhensible. Il n'est nul besoin de maîtriser l'arithmétique électorale pour comprendre qu'il empêchera Poudevigne de bénéficier de ses voix alors que Gilberte Roca peut compter sur une grande partie des 10.000 voix recueillies par Robert Gourdon. La seconde incompréhension tient à ce qu'à un moment donné, cela a été précisé plus haut, l'UNR du Gard avait envisagé de ne pas opposer de candidat à Jean Poudevigne, la priorité étant la défaite de la candidate communiste. Enfin, Armand Cavard étant resté sourd aux injonctions du préfet, l'Association pour la V^e République⁶ lui retire son investiture et il ne se maintient dès lors qu'à titre personnel. L'explication tient sans doute, du moins leurs parcours respectifs permettent-ils de le supposer, aux divergences qui opposent les deux hommes. Armand

¹ Laquelle s'exprime en premier lieu au sein du Conseil municipal d'Alès.

² Robert Clop qui avait adhéré au RPF en 1947, avait ensuite rallié l'UDSR avant de rentrer dans le giron gaulliste en 1958 et de devenir en 1960 le responsable UNR de l'arrondissement d'Alès. Mais il entretient des relations conflictuelles avec un certain nombre de dirigeants de l'UNR du Gard. C'est son contentieux avec Pierre Jalu qui lui fait quitter l'UNR en 1963 pour fonder avec Antonin Grenier (un dissident du MRP) le Centre régional d'études sociales (CRES). Aux municipales de 1965, en ralliant les rapatriés et les mécontents de la gestion du maire, la liste présentée par le CRES provoque la défaite de Paul Béchard en se maintenant au second tour.

³ Pour Emile Jourdan, « l'entente avec les partis républicains ouvre des horizons nouveaux aux communistes et permettra des réalisations concrètes et constructives après les élections » (rapport des Renseignements généraux, 21 novembre 1962). Arch. dép. du Gard, CA 1691.

⁴ Ce baroudeur de la politique ne jouit pas de l'aveu même du préfet de la considération générale. Membre du RPF en 1947, il adhère ensuite à l'UDCA de Pierre Poujade dont il est responsable de la propagande à Alès en 1956. En 1958, il rejoint l'UNR et monte rapidement dans la hiérarchie départementale grâce à ses qualités de propagandiste et à sa capacité à recruter. En 1962, il reçoit l'investiture des instances nationales en étant par ailleurs délégué régional du SAC (le Service d'action civique). Aux législatives de 1967, Pierre Jalu se présente à nouveau, mais dans la 2^{ème} circonscription où il est battu. Le changement de circonscription finit par lui réussir puisqu'il remporte les législatives de juin 1968, dans la 4^{ème} circonscription en battant de 15 voix seulement le député communiste sortant Gilbert Millet.

⁵ Jean Poudevigne a recueilli 17.714 voix et Gilberte Roca, 15.479.

⁶ Il s'agit du label créé par André Malraux pour investir et cautionner les candidats présentés par l'UNR aux législatives de novembre 1962.

Cavard a commencé sa carrière dès 1945 au Parti paysan de Paul Antier auquel il est très lié et dont il devient l'attaché ministériel lorsque ce dernier reçoit le portefeuille de l'Agriculture en 1951. Élu maire de Flaux en 1953, Cavard devient l'un des dirigeants de la Fédération du Gard du Parti paysan d'action sociale. Il importe de rappeler que lorsque le CNIP a été créé en 1951 par l'union du Centre national des indépendants¹ et du Parti paysan, les débats furent âpres au sein de ce dernier entre ceux qui comme Camille Laurens étaient enthousiastes et le courant animé par Paul Antier qui a opposé une farouche résistance à cette union. Paul Antier a obtenu l'autonomie du Parti paysan au sein du CNIP lequel au demeurant est davantage une structure souple de rassemblement qu'un parti aux contraintes rigides. Il n'est pas si exceptionnel en 1958 de voir s'affronter au premier tour des membres du Parti paysan comme Armand Cavard qui se présente sous l'étiquette « Républicain d'action sociale », et des indépendants du CNI comme Jean Poudevigne étiqueté alors « Union des partis nationaux (Indépendants et paysans) » soutenant de Gaulle. La politique algérienne du général provoque dès 1959 une fracture profonde au sein du CNIP. Nombreux sont les députés qui entrent dans une opposition farouche à l'idée d'autodétermination et s'engagent dans la défense de l'Algérie française². Jean Fraissinet est de ceux-là. Jean Poudevigne également même s'il le fait avec plus de prudence et d'opportunisme. En revanche, Armand Cavard qui avait été un moment vice-président des indépendants gardois, choisit en 1962 de rejoindre l'UNR. Ce type de parcours croisés dans une même circonscription est malgré tout exceptionnel et assurément générateur de rivalités, de frustrations et de rancœurs qui peuvent sans doute et au moins en partie, expliquer le maintien contre toute logique d'un candidat assuré d'échouer, désavoué par son parti mais certainement résolu à voir le député sortant perdre son siège.

Au soir du 25 novembre 1962, le bouleversement est considérable. Pierre Gamel conserve son siège avec moins de 2.000 voix d'avance sur le communiste Louis Maurin pour qui la mobilisation de l'électorat de gauche a été insuffisante avec une abstention en baisse mais qui s'élevait encore à 36 %. Il demeure le seul député de droite dans un département qui retrouve une représentation plus conforme au paysage politique dessiné par les municipales, les cantonales et les sénatoriales. Une représentation plus conforme également aux résultats des différents référendums. Il est d'autant plus isolé qu'au plan national l'UNR-UDT forte de 285 députés dispose avec 60 % des sièges d'une historique et écrasante majorité absolue. Le parti communiste est le grand gagnant de la consultation en envoyant deux des quatre députés du Gard à l'Assemblée nationale. Sans surprise depuis les résultats du premier tour, Roger Roucaute s'empare de la troisième circonscription, la plus symbolique pour le PC, celle du bassin minier et de ses fiefs municipaux. Il bénéficie de l'abstention la plus faible, fruit d'une très forte mobilisation de son électorat et d'une partie importante des votes socialistes. Gilberte Roca l'emporte sur le fil dans la triangulaire de la deuxième circonscription dont elle devient pour la sixième fois l'élue. Sur le fil puisque 28 voix seulement la séparent de Jean Poudevigne³. Enfin Paul Bécharde conserve son siège avec une très confortable avance, Marcel Ferrier lui ayant comme en 1958 apporté le bénéfice du vote communiste.

Le 7 mars 1963, suite à la demande déposée par Jean Poudevigne, le Conseil constitutionnel, qui statue sans recours, prononçait l'annulation de l'élection de Gilberte Roca⁴ et fixait aux 5 et 12 mai 1963 un nouveau scrutin. Dans le même temps, l'arrestation du maire d'Aimargues, Joseph Chatelier, présenté par la plupart des journaux et par la radio comme un élu communiste, ce qui n'était pas le cas⁵, dans le cadre de l'enquête nécessitée par la demande d'invalidation déposée par

¹ Le CNI a été créé en 1949 par Roger Duchet et René Coty

² On pense à Roger Duchet qui dès le 19 septembre 1959 fonde avec Georges Bidault le Rassemblement pour l'Algérie française. En mai 1961, il démissionne de son poste de secrétaire général du CNIP, remplacé par Camille Laurens.

³ 24.660 voix contre 24.632.

⁴ À l'occasion de ces législatives, plus de soixante demandes d'annulation ont été déposées devant le Conseil constitutionnel. D'ailleurs, une autre grande figure féminine historique du Parti communiste, Marie-Claude Vaillant-Couturier, voyait le même jour que Gilberte Roca son élection dans la 52^e circonscription de la Seine annulée par le Conseil constitutionnel. Pour la deuxième circonscription du Gard, le *Journal Officiel* invoque des irrégularités (procès-verbaux d'opérations électorales incomplets dans certaines communes ne permettant pas d'effectuer les vérifications) qui n'auraient pas eu d'importance sans le faible écart de voix entre les deux candidats.

⁵ La Fédération du Gard du Parti communiste fait publier des communiqués précisant que « le maire d'Aimargues n'est pas et n'a jamais été membre du Parti Communiste Français » (*La Marseillaise*, 10 mars 1963).

Jean Poudevigne, venait en légitimer la démarche. En effet, le maire d'Aimargues était soupçonné d'avoir détourné 70 millions d'anciens francs. Il avait par ailleurs « fabriqué » des habitants fictifs afin que la population de la commune dépasse les 2.500 habitants ce qui lui permettait de maintenir le nombre des conseillers municipaux à 21¹. Pourtant, si Joseph Chatelier avait bel et bien inventé des habitants, il n'avait pas pour autant inventé des électeurs². Mais le mal était fait et cette affaire ne pouvait que nuire à Gilberte Roca, ses 28 voix d'écart se retrouvant assimilées à une fraude électorale perpétrée par un maire associé dans l'opinion au Parti communiste.

Face aux deux principaux prétendants, les deux autres candidats du premier tour ne pèsent il est vrai pas lourd. L'association pour la V^e République désigne effectivement un candidat mais il s'agit d'un républicain indépendant et non pas d'un gaulliste, dont il est certain qu'il se désistait au second tour, s'il devait être en position de s'y retrouver, en faveur de Jean Poudevigne. Il s'agit de Pierre Boulot, incarnation du notable local dont l'influence, malgré ses fonctions départementales reste limitée au canton de Bagnols-sur-Cèze dont il est maire depuis 1953³. La SFIO qui n'avait pas présenté de candidats en 1962 contre l'avis de la plupart des militants locaux, présente le maire de Villeneuve-lès-Avignon, Jean Sagnes, un vieux militant, directeur d'école à la retraite dont les ambitions politiques n'avaient jusqu'alors jamais dépassé le canton de Villeneuve. Ni le PSU, ni les radicaux ne présentent de candidats. Comme l'année précédente, Jean Poudevigne arrive en tête à l'issue du premier tour avec une avance de 1.500 voix (elle était même de plus de 2.000 voix en novembre 1962) mais la faiblesse du score de Jean Sagnes interdit à Gilberte Roca d'espérer un gain substantiel de voix au second tour. La victoire de Jean Poudevigne le 12 mai 1963 est sans appel : 31.398 voix contre 25.011 à la candidate communiste qui perd son siège moins de quatre mois après l'avoir reconquis. Cet échec porte un coup à sa carrière politique puisqu'elle quitte dans la foulée le Bureau fédéral du Gard du Parti communiste où elle siégeait sans interruption depuis 1945⁴.

* * *

Les Gardois sont sortis de la guerre d'Algérie en ayant eu conscience de la vivre au quotidien. Certes ce vécu s'est incarné de différentes façons selon les moments et les localités, que l'on se mobilise contre les convois de rappelés comme à Vauvert, que l'on manifeste aux côtés des Algériens des Houillères comme à Alès, que l'on reçoive des lettres de menaces de l'OAS comme à Nîmes. Il est vrai que l'importance du département dans le théâtre métropolitain du conflit est en partie une mise en évidence rétrospective. Qui savait entre 1957 et 1961 ce qui se passait derrière les barbelés de Saint-Maurice l'Ardoise ? Qui savait au début du mois de juin 1960 qu'Alès était la capitale de la « hamalat 2 » de la Fédération de France du FLN, une entité géographique structurée en zones, en régions et en secteurs qui allait jusqu'à Nantes ? Dans une large mesure, l'historien dresse de la réalité de la guerre dans le département un profil dans lequel les Gardois se seraient plus ou moins bien reconnus. Pour autant, comme ailleurs, ils ont vu des jeunes partir et ne pas revenir et plus qu'ailleurs certainement ils se sont mobilisés et ont manifesté. Enfin, plus qu'ailleurs en France mais comme dans tous les départements méditerranéens, ils ont vu arriver massivement et brutalement, les rapatriés alors que la guerre semblait finie. Dans ce vécu particulier, la confrontation de la guerre, des Gardois et du général de Gaulle s'est avérée prudente et ambiguë. Passé le conflit, le département a retrouvé son ancrage à gauche. Dans une large mesure, les nombreuses consultations auxquelles de Gaulle a convié les Gardois pendant la guerre d'Algérie ne leur ont pas permis de s'exprimer. L'abstentionnisme croissant qui culmine au premier tour des législatives de 1962 en témoigne en partie. Mais ces toutes premières élections sans guerre d'Algérie sont pour le département, à contre-courant de ce qui se passe à l'échelle nationale, une façon de revendiquer une pratique politique par

¹ Le 30 avril 1964, la cour d'Assises du Gard condamnait Joseph Chatelier à cinq ans d'emprisonnement.

² Il y avait 1730 inscrits à Aimargues lors des élections de novembre 1962. Ils étaient 1.732, après l'arrestation de Joseph Chatelier, à la législative partielle de mai 1963. En revanche, si Gilberte Roca avait remporté 782 suffrages à Aimargues contre 324 à Poudevigne au deuxième tour de 1962, elle en recueillait un peu moins que lui au deuxième tour de mai 1963 (514 contre 570), cette affaire l'ayant visiblement desservie.

³ Il est par ailleurs conseiller général depuis 1951, deuxième vice-président du Conseil général depuis les cantonales de juin 1961, vice-président de la Chambre d'agriculture et il s'était présenté aux législatives de 1958 sous l'étiquette des républicains indépendants dans cette deuxième circonscription.

⁴ Mais elle sera en 1965 conseillère municipale de Nîmes après la victoire du patron du Parti communiste gardois, Emile Jourdan sur Edgar Tailhades.

les urnes que la guerre avait mise entre parenthèses. Au fond, les « horizons nouveaux » qu'évoquait Émile Jourdan à la réunion du Comité fédéral du Parti communiste, entre les deux tours, furent à bien des égards concrétisés dès les élections municipales de 1965 où les deux villes les plus importantes du département, Nîmes et Alès, sont conquises durablement par les communistes. Une dynamique qui se poursuit avec les victoires de Roger Roucaute en 1967, réélu dans sa circonscription et de Gilbert Millet dans la quatrième et aboutit à ce que Raymond Huard appelle « la domination quasi-totale de la gauche en 1973 et 1978 »¹. Précisément, ces municipales de 1965 marquent le retour des rapatriés à la politique. Passé le traumatisme de l'exode, ils se sont installés. En 1965, certains sont encore dans des situations précaires mais la plupart ont commencé une insertion que le formidable essor économique que connaît le département a largement favorisée², y compris bien sûr dans l'agriculture³. Ce retour à la politique est largement encadré par des associations de défense des rapatriés de plus en plus ancrées à l'extrême droite et qui soutiennent dès le printemps 1964 la candidature de Tixier-Vignancour à l'élection présidentielle de décembre 1965. Les élections municipales sont l'occasion de faire peser pour la première fois le poids des rapatriés, un poids qui s'exprime dans des listes où ils sont largement représentés et où en se maintenant au second tour dans des triangulaires à Nîmes et à Alès, ils provoquent la chute d'Edgar Tailhades et de Paul Béchar. Pourtant, hors des associations de défense très connotées politiquement, d'autres rapatriés ont connu un tout autre retour à la politique. Le vivier le plus emblématique en est certainement la cité de Courbessac à Nîmes, où autour du comité de quartier, dans la nouvelle association des parents d'élèves, dans le club de modélisme, dans l'association sportive et même dans l'émulation créée par l'acquisition d'un terrain en octobre 1963 pour édifier une chapelle à Notre Dame de Santa Cruz, de nouvelles façons de penser et faire la politique se construisent dans le dialogue avec les édiles. Le grand intérêt des municipales de mars 1965 à Nîmes, est précisément d'offrir aux rapatriés une arène où se confrontent pour la première fois ces deux formes de parcours radicalement opposés.

Didier LAVRUT

Correspondant pour le Gard de l'Institut d'histoire du temps présent (I.H.T.P.)

¹ Raymond HUARD, « Les mutations politiques, sociales et culturelles », dans Raymond HUARD (sous la direction de), *Le Gard de la préhistoire à nos jours*, Editions Jean-Michel Bordessoules, Saint-Jean d'Angély, 2003, p. 337-349.

² Maryse CLARY, « Un nouveau Gard ? », dans Raymond HUARD (sous la direction de), *op. cit.*, p. 315-336.

³ René DOMERGUE, *L'intégration des Pieds-noirs dans les villages du Midi*, L'Harmattan, Paris, 2005, 235 pages. L'ouvrage comme son titre ne le dit pas spécifiquement concerne le Gard et l'étude porte plus précisément sur un espace compris entre Montpezat (à mi chemin entre Quissac et Nîmes) et la Costière de Nîmes.

**LE MIDI ROUGE : INDEX DES ARTICLES ET DES AUTEURS,
(NUMÉROS 1 À 10)**

Index des articles

En gras : n° de la revue, suivi des pages ; b : biographie, é : étude, f : fiche de lecture

ALDUY Paul : **7**, 3-11 **b** ; **9**, 30-35 **é**, ill.
ALGÉRIE (Guerre d') : **5**, 12-14 **é** ; **7**, 18-23 **é** ; **10**, 21-32 **é**, ill.
ANCIEN COMBATTANT : **5**, 15-16 **é**
ARCAS Fernand : **8**, 9-11 **b**
ARCHIVES : **2**, 7-11 **é** ; **4**, 12-14 **é** ; **5**, 16 **é**
ARMÉE : **5**, 9-12 **é** ; **10**, 32-36 **é**
AUDE : **4**, 16-17 **f** ; **5**, 8-9 **f** ; **8**, 11-15 **f**, 17-22 **é** ; **9**, 12-22 **é** ; **10**, 20-21 **f**
AZÉMA Jean : **5**, 7-8 **b**
BARDE Edmond : **1**, 2-4 **b**
BAZERBE Robert : **2**, 2-3 **b**
BEILLE Antoine : **1**, 7-8 **b**
BENAMOUR Adolphe : **2**, 3-5 **b**
BERJOAN Élisabeth : **6**, 5-6 **b**
BERNABEU Manuel : **9**, 4-5 **b**
BLUM Léon : **8**, 11-15 **f**
BOUSQUET Guy : **6**, 3-4 **b**
CACHIN Marcel : **6**, 17-18 **é**
CAYROL Antoine : voir CERDÀ Jordi Pere
CERDA Jordi Pere : **3**, 17-18 **f**
C.G.T. : **4**, 14-16 **f** ; **5**, 17 **f**
CHAMBRUN Gilbert de : **10**, 7-11 **b**, ill.
CHAMINAS Claude : **5**, 16 **é**
CHARGÈS Louis : **9**, 3-4 **b**
CHAULIAC Raymond : **10**, 11-13 **b**
CHAUVET René : **5**, 4-7 **b**
CHEMINS DE FER : **10**, 18-19 **f**
CLERC Georgette : **8**, 3-9 **b**, ill.
COMPAGNIE DU MIDI (Usines électriques) : **8**, 25 **f**
DAUMAS Jean : **7**, 12-14 **b**
DIGEON Émile : **9**, 5-9 **f** ; **10**, 3-5 **b**
DOMENECH Michèle : voir HÉRÉDIA Michèle
ESPAGNE (Guerre civile d') : **4**, 16-17 **f** ; **10**, 16-18 **f**, 32-36 **é**
GARD : **6**, 11-14 **é**, **10**, 21-32 **é**, ill.
GUERRRE MONDIALE (Première) : **7**, 23-26 **é** ; **8**, 22-24 **é** ; **10**, 32-36 **é**
GUERRRE MONDIALE (Seconde) : **4**, 16-17 **f**, 19 **f** ; **9**, 7-12 **f** ; **10**, 7-15 **b**, ill.
GUILHEM Georges : **10**, 5-6 **b**
HABITAT OUVRIER : **6**, 24-25 **é**
HÉRAULT : **1**, 8-10 **é** ; **6**, 14-18 **é** ; **9**, 23-30 **é**
HÉRÉDIA Michèle : **2**, 5-7 **b**
LLOANSI Cyprien : **3**, 6-9 **b**
MARTY André : **9**, 15-16 **f**
MASSE Jacques : **6**, 7-8 **b**
MILHAU Jules : **4**, 7-12 **b**
MISSA Francis : **3**, 3-4 **b**
MOCH Jules : **9**, 23-30 **é**, ill.
MOY Jean : **7**, 23-26 **é**

NÎMES : **5**, 16 é
PARTI COMMUNISTE : **7**, 18-23 é
PARTI RADICAL : **7**, 18-23 é
PARTI SOCIALISTE : **1**, 8-10 é ; **5**, 8-9 f ; **6**, 11-23 é ; **7**, 18-23 é ; **8**, 11-15 f, 17- 22 é ; **9**, 12-30 é ;
10, 20-21 f
PAULILLES (Usine) : **7**, 15-17 f
PERPIGNAN : **4**, 19 f ; **10**, 24 f
PERRIER (Source) : **1**, 10 é ; **6**, 8-10 f
PINETON de CHAMBRUN Gilbert : voir CHAMBRUN Gilbert de
PIZARD Jacques : **3**, 11-16 b
PLA-JUSTAFRÉ Lucette : **4**, 19 f
PYRÉNÉES-ORIENTALES : **4**, 14-16 f, 18-19 f ; **5**, 9-12 é ; **6**, 18-23 é ; **7**, 15-17 f ; **8**, 24-25 f ; **10**,
24 f
RÉFUGIÉS : **4**, 16-17 f, 19 f ; **9**, 10-12 f
RÉSISTANCE : **9**, 7-10 f ; **10**, 7-15 b , ill.
ROUVE François : **1**, 5-6 b
ROUX Jacques : **4**, 3-6 b
SAINT-CYPRIEN (Camp) : **9**, 10-12 f
SCHUWER Michel : **3**, 9-11 b
S.F.I.O. : **1**, 8-10 é ; **5**, 8-9 f ; **6**, 11-23 é ; **7**, 18-23 é ; **8**, 11-15 f, 17-22 é ; **9**, 12-30 é ; **10**, 20-21 f
SYNDICAT : **4**, 14-16 f ; **5**, 17 f
TRAVAILLEUR CATALAN (Hebdomadaire) : **8**, 24 f
VERDIER Maurice : **5**, 3-4 b
VIELZEUF Aimé : **10**, 13-15 b

Index des auteurs

Seule la première page de l'article est indiquée.

BALENT André : **1**, 2 b ; **2**, 2 b ; **3**, 6 b , 11 b ; **4**, 14 f, 16 f ; **5**, 4 b ; **6**, 5 b , 18 é ; **7**, 3 b, 15 f ; **8**, 3
b ; **9**, 3 b, 7 f ; **10**, 11 b, 16 f, 18 f
CAUCANAS Sylvie : **4**, 12 é
CHAUBIN Héléne : **1**, 7 b ; **2**, 5 b ; **3**, 9 b ; **4**, 3 b ; **5**, 3 b, 12 é ; **6**, 3 b, 8 f ; **7**, 18 é ; **8**, 9 b, 11 f ; **9**, 4
b ; **10**, 7 b
CHEVALIER Pierre : **9**, 10 f, 30 é
DEDIEU Olivier : **1**, 5 b, 8 é ; **2**, 3 b ; **3**, 3 b, 16 f ; **4**, 7 b ; **5**, 7 b, 8 f, 15 é ; **6**, 7 b ; **9**, 5 f, 23 é ; **10**, 5
11 b, 20 f
ESCAFFIT Corinne : **2**, 5 b
GIRAULT Jacques : **2**, 2 b ; **3**, 11 b
HUARD Raymond : **3**, 5 b ; **6**, 11 é ; **10**, 13 b
LANGÉ Christine : **2**, 7 é
LAVRUT Didier : **10**, 21 é
LENOBLE Jean : **8**, 17 é ; **9**, 12 é
MARTY Nicolas : **1**, 10 é ; **3**, 17 f ; **4**, 18 f ; **6**, 24 é ; **7**, 12 b ; **8**, 24 f
MASSE Jean : **3**, 11 b
MORIN Gilles : **10**, 11 b
NICOLAS Fabien : **6**, 14 é
RUQUET Miquèl : **5**, 9 é ; **7**, 23 é ; **8**, 22 é ; **10**, 32 é
SAGNES Jean : **4**, 7-12 b ; **10**, 11 b ;
TIRAND Paul : **10**, 3 b
VAZEILLES Patrick : **5**, 16 é ; **9**, 15 f

Patrick VAZEILLE À

ACHETEZ LES VOLUMES PARUS DU MAITRON

5^e PARTIE : DE 1940 À 1968

*Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier,
mouvement social*

Tome 1 : de A à Bek

Tome 2 : de Bel à Bz

Tome 3 : de Ca à Cor

**SOUSCRIVEZ AU TOME 4 (PARUTION, Septembre 2008)
ET AUX VOLUMES SUIVANTS**

**CHAQUE TOME COMPREND UN VOLUME PAPIER (650
NOTICES, ENVIRON) ACCOMPAGNÉ D'UN CÉDÉROM
COMPRENANT ENVIRON 1800 NOTICES
SUPPLÉMENTAIRES. PRIX : 75 €**

*Le Maitron est publié aux Éditions de l'Atelier, 51-55 rue Hoche
94200 – Ivry-sur-Seine*

www.editionsatelier.com

Consultez également le site du « Maitron » : www.maitron.org